IMT Nuremberg Archives

H – 518

International Court of Justice

98/7 N

SP/1

14/3/46.

10hs-11hs10.

H0518 - 0002

- TRIBUNAL MILITAIRE INTERNATIONAL -

Séance du Jeudi 14 Mars 1946

ouverte à 10 heures

- Sous la présidence de Lord Justice Lawrence -

DR. STAHMER.- Avez-vous dit que le Programme du Parti a été préparé ?

GOERING.- Non. Le programme du Parti avait déjà été proclamé lorsque j'ai entendu parler pour la première fois du mouvement national-socialiste.

Q.- Quelle est votre position vis à vis des points du programme du Parti ?

R.- En ligne générale, positive. Il est tout à fait naturel de penser qu'il n'y a pas une seule personnalité politique qui admette chez un parti politique tous les points d'un programme.

Q.- Le Parti avait-il, en dehors de ces points connus du programme, d'autres buts secrets ?

R.- Non.

Q.- Ces buts devaient-ils être poursuivis avec tous les moyens, même avec des moyens illégaux ?

R.- Ils devaient être poursuivis et atteints par tous les moyens. D'ailleurs la notion "illégal" doit être éclaircie. Si je vise une révolution, cela est illégal pour l'Etat existant alors à cette époque. Si cette révolution réussit, elle devient un fait et c'est elle qui représente la loi. Jusqu'en 1933 nous ~~représentions les points~~ avions en vue d'arriver à nos buts par la révolution s'il le fallait

.../..

H0518 - 0003

Après échec le Führer, une fois revenu de la forteresse, décréta que par la suite il fallait employer les moyens légaux tels que les employaient les autres partis, et il défendit tout ce qui était illégal pour éviter que l'activité du Parti puisse être gênée.

Q.- Quand et dans quels buts les SS furent-ils créés?

R.- Les SS furent créés pendant que je me trouvais à l'étranger. Leur but, autant que je m'en souvienne, était à l'intérieur du mouvement de former un noyau spécial de protection pour les personnes ou plutôt pour la personne du Führer. Cette organisation était d'abord très ~~petit~~ peu importante au début.

Q.- Avez-vous, à un moment donné, appartenu aux SS ?

R.- Jamais à aucun moment, ni dans aucune forme active ou passive, je n'ai appartenu aux SS.

Q.- Donc vous n'étiez pas général des SS ?

R.- C'est absolument faux.

Q.- Que compreniez-vous sous le titre de "race des seigneurs" ?

R.- Moi personnellement je n'y comprenais rien du tout. Dans aucun de mes discours ou écrits vous ne trouverez ce mot employé par moi. A mon avis, si l'on est vraiment "seigneur", il n'est pas nécessaire alors de l'affirmer.

Q.- Que compraniez-vous sous la notion de "Lebensraum" "espace vital" ?

R.- Ceci est une notion très discutée. Si des puissances qui ensemble disposent des 3/4 de la terre - je parle des quatre puissances signataires - expliquent autrement cette notion, pour nous qui avions 144 hommes pour un km2 l'espace vital représentait le rapport exact de la population pour son ravitaillement, sa croissance et son standing.

.../..

H0518 - 0004

Q.- Une notion qui revient toujours est la notion de "prise du pouvoir" (machtergreifung).

R.- Le mot "prise du pouvoir" est pour moi un terme technique. On aurait tout aussi bien pu employer un autre mot, mais celui-ci exprime réellement et de facto de la façon la plus claire ce qui avait lieu, à savoir "Nous avons pris le pouvoir".

Q.- Quelle était votre opinion au sujet du principe du Führer ?

R.- J'étais et je suis toujours le représentant de ce principe, et ce positivement. Il ne faut pas confondre que la construction politique des différents pays s'est formée de façon différente. Ce qui est parfait dans un pays ne l'est pas du tout dans l'autre. L'Allemagne avait, par de longs siècles de monarchie, depuis toujours un principe du Führer. Vint chez nous un moment où l'Allemagne était au plus bas. J'ai exposé hier quels étaient les déchirements politiques en Allemagne, le nombre des partis, les incertitudes créées par les élections. Il s'agissait d'un déplacement complet des notions autorité et responsabilité. En sens inverse l'autorité provenait de la masse et la responsabilité avait la direction. J'étais et je suis toujours d'avis que, pour l'Allemagne, surtout à ce moment de sa déchéance et de sa décadence où il fallait réunir toutes les forces positives, le principe du Führer devait être établi : autorité de haut en bas et responsabilité de bas en haut. C'était alors la seule possibilité pour cet Etat. Je fais abstraction naturellement que, là encore, un principe amène des excès, bien qu'il soit en lui parfaitement sain.

Puis-je dire, comme parallèle, que la position de l'Eglise catholique repose depuis toujours sur le principe clair et précis de sa hiérarchie, et je crois qu'il en est de

H0518-0005

même pour la Russie. Sans ce principe de fer du Führer, la Russie n'aurait pas pu mener à bien la grande tâche de cette guerre.

Q.- Les mesures que vous avez expliquées hier et destinées à renforcer votre pouvoir furent-elles prises en plein accord avec le Président du Reich, von HINDENBURG ?

R.- Aussi longtemps que le Président du Reich était en vie, donc en action, ces mesures eurent uniquement lieu avec son accord, et autant que la Constitution l'exigeait (paragraphe 48½) son accord fut donné.

Q.- Le gouvernement national-socialiste a-t-il été reconnu par les puissances étrangères ?

R.- Notre gouvernement fut reconnu dès le premier jour et il est resté reconnu jusqu'à la fin, c'est-à-dire tant qu'il n'y eût pas de relations belliqueuses qui ont rompu les relations diplomatiques.

Q.- Est-ce que des représentants diplomatiques de l'étranger furent invités à vos Reichsparteitage de Nuremberg ?

R.- Les représentants diplomatiques furent invités aux Reichsparteitage comme plus grands événements du mouvement et ils vinrent au complet, non pas toutes les années, mais je me souviens d'un en particulier.

Q.- Jusqu'à quelle année ?

R.- Jusqu'au dernier Reichsparteitag de 1938.

Q.- De quelle importance étaient les propriétés des adversaires politiques qui furent saisies ?

R.- Des lois furent édictées pour pouvoir confisquer les propriétés d'adversaires politiques, par exemple la fortune du parti communiste fut confisquée, et il en fut de même également en partie pour la fortune des sociaux-démocrates, mais non pas - et je voudrais souligner ceci - la fortune privée des membres ou des chefs de pes partis. Au contraire toute une série de sociaux-démocrates qui avaient été ministres

H0518-0006

ou fonctionnaires, furent payés et leur pension leur fut donnée ; bien plus, ultérieurement cette pension fut augmentée.

Q.- Comment expliquez-vous les mesures prises contre les syndicats ? Etaient-elles dirigées contre les ouvriers libres ?

R.- Tout d'abord en ce qui concerne les syndicats, ils étaient en Allemagne en majorité ou dans leur importance fondamentale liés au parti social-démocrate et de façon accrue, par l'influence toujours grandissante des communistes, avec le parti communiste. Il y eut de facto des organismes et des organismes très actifs de ces partis. Je ne parle pas de la masse des membres de ces syndicats, mais des chefs de ces syndicats. Il y eut un syndicat moins important de direction chrétienne appartenant au parti du centre. Ces syndicats, par leur direction et par le rapport étroit de cette direction avec les partis que nous considérions comme adverses, ne pouvaient avoir aucune place dans notre nouvel Etat. C'est pour cela que l'organisation des syndicats fut dissoute. On créa alors pour les ouvriers l'organisation du "Front du Travail". Mais cela n'entraîna pas, à mon avis, la destruction de la liberté de l'ouvrier allemand ; au contraire je suis convaincu que ce n'est que par nous que l'ouvrier allemand a obtenu la vraie liberté qui, en premier lieu, consiste à lui donner son droit au travail, et toute sa position dans l'Etat.en particulier fut élevée.

Nous avons interdit deux choses qui pouvaient être considérées comme une fausse exploitation de la liberté ; les grèves et l'exclusion d'un autre côté. Cela ne pouvait pas s'accorder avec le droit au travail ni non plus avec les devoirs que chaque patriote doit accomplir pour la grandeur de son pays.

.../..

H0518-0007

Ces éléments qui ont contribué à augmenter le nombre des sans-travail furent abolis. La création de travail était un des points essentiels. Notre programme social a été adopté par d'autres, même s'il a été nommé autrement.

Je ne voudrais pas discourir plus longtemps au sujet de ce programme social, mais pour la première fois le travailleur reçut le droit de vacances et de vacances payées, ceci soit dit entre parenthèses. De grands lieux de repos furent construits pour les ouvriers. Des sommes considérables furent dépensées pour construire de nouvelles villes ouvrières. Le standing de l'ouvrier fut élevé. L'ouvrier était à cette époque épuisé et exploité à fond. Il n'avait aucun espoir. Il a dû, en raison du manque de travail, se séparer de beaucoup de ses affaires. En conclusion je voudrais dire que nous n'avons pas détruit des ouvriers libres, mais que nous avons libéré l'ouvrier du malheur du sans-travail.

Q.- Vous avez parlé tout à l'heure de la révolte ROEHM. Qui était ROEHM et en quoi consistait ce putsh ?

R.- ROEHM était depuis 1931 chef d'Etat-Major de l'Etat, c'est-à-dire qu'il était responsable devant le Führer qui, lui-même, était chef suprême de la SA, et il dirigeait cette SA au nom du Führer. Les divergences essentielles entre ROEHM et nous provenaient du fait que ROEHM désirait, comme le désirait déjà son prédécesseur PFEFFER, un pouvoir plus fortement révolutionnaire tandis que le Führer, comme je l'ai dit tout à l'heure, voulait laisser faire le développement légal qui nous donnerait également la victoire finale.

Après la prise du pouvoir ROEHM voulait à tout prix être titulaire du Ministère de la Défense du Reich. Le Führer s'y refusa catégoriquement, car il ne voulait pas que la Wehrmacht soit dirigée d'une façon politique ou qu'il y ait

.../..

H0518 - 0008

une influence politique sur la Wehrmacht. Le contraste entre la Wehrmacht et le milieu ROEHM ne se rapporte pas exactement à un contraste entre Wehrmacht et SA. Il y eut uniquement un contraste de cette unité de Führer qui, à l'époque, s'appelait SA Fuehrung (direction des SA). Il voulait éliminer la majorité des généraux et des officiers supérieurs qui avaient toujours été dans la Reichswehr. Il était en effet d'avis que ces officiers ne soutiendraient pas l'Etat nouveau, car, ainsi qu'il le disait, leur colonne vertébrale a été brisée au cours des années et ils n'étaient plus capables de représenter des éléments actifs du nouvel Etat national-socialiste. Le FÜhrer et moi-même étions d'avis tout à fait contraire.

En second lieu, les aspirations des hommes direction ROEHM étaient dirigées dans un autre sens, vers un acte révolutionnaire. Ils étaient contre ce qu'ils appelaient la réaction. Ils voulaient se donner une impression d'un groupe dirigé plutôt vers la gauche. Ils agissaient davantage contre l'Eglise et contre les juifs. Ils voulaient - je parle là seulement de cette clique de personnalités - faire un acte révolutionnaire. Le fait que ROEHM mettait ces hommes qui représentaient ses opinions aux postes clefs des SA, qu'il éliminait les éléments convenables des SA et qu'il induisait en erreur les braves et gentils SA, est bien connu. Si des excès eurent lieu à ce moment-là, il fallait toujours en chercher la responsabilité chez les mêmes personnes, et en premier lieu chez le Führer des SA de Berlin, ERNST, celui de Breslau : HEYNES, celui de Munich, celui de Stettin, etc..

Quelques semaines avant le putsh, ROEHM, un chef subalterne des SA m'a dit qu'il avait entendu dire qu'une action devait avoir lieu contre le Führer et contre les hommes de sa suite. Cette action était projetée pour remplacer le

H0518 - 0009

IIIème Reich le plus rapidement possible par le IVème Reich, selon la propre expression de ces hommes. Moi-même je fus prié instamment de ne pas seulement laisser les postes du régiment de police, mais de temps à autre de prendre également une garde d'honneur des SA. J'ai accédé à cette demande et le Führer de cette troupe d'honneur m'a également fait savoir à quoi cette troupe devait servir : elle devait servir à m'arrêter le cas échéant.

Je connaissais très bien ROEHM. Je le fis venir. Je lui dis ouvertement ce que j'avais entendu. Je lui rappelais les temps du combat commun et lui demandais de rester fidèle, entièrement fidèle, au Führer. Il me donna à peu près les mêmes arguments que je viens de citer, mais il m'assura que naturellement il ne songeait pas à entreprendre une action contre le Führer.

Peu de temps après je reçus d'autres informations et j'appris ainsi qu'il avait des relations étroites avec ces milieux qui étaient également nos adversaires acharnés. C'était tout d'abord le milieu autour de l'ancien Chancelier du Reichstag et chef de l'organisation du parti, Gregor STRASSER. C'étaient les milieux qui appartenaient aux anciens syndicats, et cela allait très loin jusqu'à l'aile gauche. Je me sentais obligé d'en parler au Führer. A mon grand étonnement le Führer me déclara que lui également connaissait déjà ces faits et qu'il les considérait comme très dangereux. Mais il voulait attendre le développement ultérieur et l'observer attentivement.

L'événement suivant se produisit environ de la même façon que le témoin KOERNER l'a exposé ici ; je peux donc passer. Je reçus l'ordre d'agir immédiatement dans l'Allemagne du Nord contre les hommes des cercles ROEHM. Il fut décidé qu'une partie serait arrêtée. Quant à ERNST, le chef des SA de Poméranie, et deux ou trois autres, le Führer

.../..

H0518 - 0010

ordonna, au cours de la journée, qu'ils soient exécutés. Lui-même se rendit en Bavière où la dernière réunion des chefs ROEHM eut lieu, et il arrêta personnellement ROEHM et ces personnes à Viessee. A cette époque l'affaire était déjà devenue très dangereuse, car quelques formations SA auxquelles de faux ordres avaient été donnés ont été mobilisées et armées. A un seul endroit il y eut un très bref combat où deux chefs SA furent fusillés. Je transmis l'arrestation à la police qui, à l'époque, se trouvait déjà en Prusse sous les ordres de HIMMLER et de HEYDRICH. Seulement le Quartier Général de ROEHM, pendant que celui-ci était absent, fut occupé et vidé par un régiment de police sous mes ordres. Lorsque le quartier général du SA ERNST à Berlin fut occupé, on y trouva dans les caves plus de révolvers et de mitraillettes que toute la police de Prusse n'en possédait.

Lorsque le Führer eût ordonné, en raison des résultats trouvés à Wiessee, qui devait être fusillé pour raison d'Etat, l'ordre d'exécuter ERNST et quelques-uns des plus intimes collaborateurs de ROEHM fut donné. Il n'y eut pas d'ordre d'exécuter ou de fusiller les autres personnalités arrêtées. Lors de l'arrestation de l'ancien Chancelier du Reich, SCHLEICHER, lui et sa femme furent tués. Une enquête à ce sujet eut lieu et prouva que, lors de l'arrestation, d'après les déclarations de deux témoins, SCHLEICHER s'était saisi d'un révolver peut-être pour se suicider. A ce moment là les deux personnes ont levé leur révolver et Mme. von SCHLEICHER se jeta au cou de l'un pour le saisir. Il déclare qu'à ce moment là le révolver aurait tiré. Noud le regrettons beaucoup.

Au cours de la soirée j'entendis que d'autres personnes également auraient été fusillées. Ces personnes n'avaient absolument rien à voir dans le putsh ROEHM. Après avoir

.../..

H0518 – 0011

appris cela tard dans la nuit, je me rendis auprès du Führer le lendemain et je lui demandai de donner immédiatement un ordre disant que toute exécution était défendue par lui, le Führer, quoique deux hommes qui avaient beaucoup contribué et que le Führer avait choisis pour être exécutés fussent encore en vie. Ces deux personnes restèrent en vie àla suite de cela. Je le priai néanmoins de faire cela, car je craignais que cette affaire ne nous échappât, comme cela avait déjà eu lieu en partie, et je lui faisais remarquer que sous aucun prétexte de nouvelles effusions devaient avoir lieu.

Le Führer promulgua alors cet ordre en ma présence. Toutes les autorités en furent informées. Au Reichstag cette action fut proclamée et admise par le Reichstag ou par le Président du Reich comme défense naturelle de l'Etat. On regrettait évidemment que des erreurs aient eu lieu, comme toujours en de telles occasions. Le nombre des victimes a été exagéré de beaucoup. Autant que je me souvienne encore très exactement aujourd'hui, il s'agissait de 72 ou 76 personnes dont la majorité fut tuée et exécutée dans l'Allemagne du Sud.

Q.- Aviez-vous connaissance du développement des rapports du Parti et de l'Etat vis à vis de l'Eglise ?

R.- Naturellement. Je voulais dire en conclusion pour le putsh ROEHM que/ces personnes qui, sur ordre du je me sens pleinement responsable de Führer mais par moi, ont été exécutées - comme ERNST, HEIDEBRECHT et d'autres -, et mon opinion est encore aujourd'hui qu'il fallait absolument agir de cette façon dans ce cas et que j'ai rempli pleinement mon devoir. Le Président du Reich me le confirma mais on aurait pu se passer de cette confirmation pour me convaincre qu'ici j'ai évité un danger à l'Etat.

Position vis à vis de l'Eglise : La position du Führer

.../..

H0518 - 0012

lui-même était une position généreuse au début, tout à fait au début. Je ne voudrais pas dire positivement dans le sens que HITLER lui-même était un croyant d'une confession quelconque, mais généreux et positif dans le sens qu'il reconnaissait la nécessité de l'Eglise quoique lui-même, catholique, il désirât u e position plus forte de l'Eglise protestante en Allemagne, car ce pays était aux 2/3 protestant. L'Eglise protestante chez nous était divisée en églises de pays, différentes variations que les porteurs du dogme prennent au tragique, et c'est pour cela qu'ils ont mené une guerre de 30 ans, mais qui pour nous n'étaient pas aussi décisives. Il s'agit d'une église réformée, l'église luthérienne. Moi-même je ne suis pas technicien en cette matière. J'étais d'après la Constitution, comme Président du Conseil de Prusse, le juge suprême de l'Eglise en Prusse, mais je m'en occupais très peu. L'union de l'Eglise évangélique et de l'Eglise protestante devait se faire d'après le Führer en lui donnant un évêque du Reich pour opposer au grand prince de l'Eglise catholique un prince de l'Eglise protestante. Il laissa tout d'abord le choix aux églises protestantes, mais comme toujours ils ne pouvaient pas tomber d'accord. Finalement ils nommèrent un homme, le seul et unique avec lequel nous n'étions pas d'accord. C'est ainsi qu'un homme devint Evêque du Reich, qui avait davantage la confiance du Führer que les autres évêques de pays.

Avec l'Eglise catholique le Führer fit signer un concordat par M. von PAPEN. Moi-même, peu avant la conclusion de ce concordat de M. von PAPEN, j'allai trouver le Pape en personne. Par ma mère catholique j'avais de nombreuses relations avec le clergé catholique et de dette façon je pus voir les deux camps. Moi-même je suis protestant.

Naturellement il y avait un point de vue que le Führer

H0518 - 0013

avait exposé - et que nous avions tous présenté -, qui était d'éviter que l'Eglise fasse de la politique. Je le trouvais injuste - et cela je voudrais le dire ouvertement - quand un jour le prêtre à l'Eglise s'occupe des âmes de ses moutons et que le lendemain, au Parlement, il fait un discours plus ou moins belliqueux.

Cette séparation était prévue par nous, c'est-à-dire le clergé devait se concentrer sur son terrain et laisser de côté la politique. Du fait qu'en Allemagne existaient des partis politiques qui se trouvaient également dans le camp de l'Eglise, un certain nombre de nos hommes ont pu avoir une opinion de combat à l'encontre de l'Eglise, car il ne faut pas oublier que des discours électoraux entre les représentants politiques de notre parti et très souvent des prêtres comme représentants du parti lié à l'Eglise eurent lieu.

Par cet antagonisme et une certaine animosité, on peut dire et déclarer qu'une partie moins scrupuleuse n'avait pas oublié le combat et de son côté le transporta également sur un terrain faux. Le Führer lui-même était d'avis que les églises devaient avoir la possibilité absolue de se développer et d'exister.

Il est naturel que, dans un parti, dans un mouvement politique qui peu à peu absorbe la plus grande partie du peuple allemand et qui maintenant, dans sa partie active, prend également les hommes politiquement actifs de l'Allemagne, tous ces gens n'avaient pas politiquement les mêmes avis. Les opinions divergent quant aux méthodes ; c'est ainsi que de si grands mouvements, même s'ils sont conduits de façon autoritaire, doivent contenir certains groupes pour des questions spéciales. Ici je dois citer le groupe qui vit toujours dans l'Eglise une institution politiquement dangereuse. Il s'agissait surtout de deux personnalités, d'un côté HIMMLER, et de l'autre, mais plus tard et beaucoup plus radicalement que HIMMLER, BORMANN.

.../..

H0518 - 0014

Pour HIMMLER les motifs étaient moins d'ordre politique que d'ordre mystique. Quant à BORMANN, ses buts étaient beaucoup plus clairs. Il était évident que, dans le grand groupe des gauleiters, l'un ou l'autre agissait plus fortement dans cette lutte contre l'Eglise. Il y eut une série de Gaus où tout allait parfaitement bien avec l'Eglise ; il en était quelques autres où un âpre combat eut lieu contre l'Eglise.

En ce qui me concerne personnellement j'ai à plusieurs reprises pris position, d'abord pour démontrer mon attitude et pour calmer l'opinion publique. J'appelais dans le Conseil d'Etat de Prusse certains hommes en qui j'avais une grande confiance, et notamment un prêtre protestant et un prêtre catholique, tous deux de haut rang.

Je ne suis pas moi-même ce que vous pourriez appeler un "coureur d'églises", mais consciemment de temps à autre j'y suis allé et j'ai toujours sciemment appartenu à l'Eglise. J'ai également rempli les fonctions que l'on fait remplir par l'Eglise : mariage, baptême, enterrement. Ceci s'est passé dans ma maison. En agissant ainsi je poursuivais un but spécial. Je voulais démontrer aux faibles que, si le deuxième homme d'Etat va à l'église, se fait marier religieusement, fait baptiser son enfant et le fait confirmer, ils pouvaient le faire également. Par le nombre de lettres que je reçus dans ce sens, je vis que j'avais eu raison en agissant ainsi.

Au cours des années, comme sur les autres terrains, là encore il y eut une aggravation, et à nouveau dans les premières années de guerre j'en ai parlé avec le Führer et je lui ai dit : Il importe maintenant que chaque Allemand fasse tout son devoir et que chaque soldat soit brave et, s'il le faut, qu'il regarde la mort en face. Si sa foi peut le soutenir dans sa bravoure, qu'il appartienne à l'une ou à l'autre des confessions, cela ne peut être qu'un avantage. Le Führer

.../..

H0518 - 0015

partageait entièrement mon avis. Moi-même à la Luftwaffe je n'avais pas de propre aumônier, car j'étais d'avis que chaque membre de la Luftwaffe devait se rendre auprès de l'aumônier dans lequel il croyait. Ceci fut toujours dit lors des appels adressés aux soldats et aux officiers. "A l'Eglise, leur disais-je, vous devez prier et non pas faire l'exercice ; à la caserne vous devez faire l'exercice et ne pas prier". De cette façon dans la Luftwaffe j'ai aplani bien des difficultés relativement à la question du clergé et chacun a pu être libre de sa conscience et de ses croyances.

L'aggravation se fit jour très rapidement lors des deux ou trois dernières années de guerre. Je n'en connais pas les raisons. Est-ce parce qu'une partie des pays occupés [illegible], et particulièrement en Pologne et en Tchécoslovaquie, eut comme clergé des prêtres qui étaient des représentants très puissants dans le sens national et qu'il y eut de nouveau des luttes politiques qui se transposèrent alors sur le plan de l'Eglise ? Je ne sais pas si cela peut être une raison, mais c'est possible.

Je voudrais dire que le Führer lui-même n'était pas un adversaire des églises. Il me disait même une fois ceci : "Il y a certaines choses où, même comme Führer, vous ne pouvez pas obtenir tout ce que vous voulez si ces choses ont besoin d'une réforme", et il croyait que la transformation de l'Eglise était à l'ordre du jour. Mais lui personnellement ne se sentait pas l'âme d'un réformateur de l'Eglise et il ne désirait pas non plus que l'un de ses chefs politiques gagnât des couronnes sur ce terrain.

Q.- Au cours des années de nombreux prêtres de l'Allemagne et des pays occupés - vous avez parlé vous-même de la Pologne et de la Tchécoslovaquie - sont venus dans les camps de concentration. Le saviez-vous ?

R.- Je savais que, d'abord en Allemagne, une série de prêtres furent envoyés en camp de concentration. Le cas de NIEMOELLER

H0518 - 0016

était de notoriété publique. Je n'en parlerai pas en détail, car tout le monde le connaît. Une série d'autres prêtres furent envoyés en camp de concentration, mais seulement dans les années ultérieures, lorsque la lutte devint plus âpre, car ils firent des discours politiques. Ils critiquèrent les mesures prises par l'Etat ou par le Parti et, d'après l'importance de ces critiques, la police agissait. Là encore j'ai dit une fois à HIMMLER que je ne croyais pas très intelligent d'arrêter des prêtres. Tant qu'ils ne font que parler à l'église, ils sont libres de dire ce qu'ils veulent. S'ils parlent à l'extérieur de l'église et s'ils font des discours politiques, on peut alors agir, comme on le faisait normalement avec quiconque faisait des discours antinationaux. Certains prêtres qui firent de violentes critiques dans leurs discours n'ont pas été arrêtés.

En ce qui concerne l'arrestation du clergé des territoires occupés, j'en ai entendu parler et j'ai déjà dit tout à l'heure que cela n'était pas le cas sur le terrain du clergé ou parce qu'ils étaient des prêtres mais plutôt parce qu'ils étaient en même temps de forts nationalistes à leur point de vue et parce qu'ils étaient ainsi des adversaires de la puissance occupante.

H0518 - 0017

D. 1

11 h. 10 à 12 h. 25

14/3/46

Q. - Le programme du Parti comprenait deux points. Le premier était le problème juif. Quelle était votre opinion à ce sujet ?

R. - Cette question, qui est tellement mise en vedette dans l'acte d'accusation, m'oblige à donner quelques explications préliminaires. Après l'écroulement de l'Allemagne en 1918, la juiverie avait une situation importante en Allemagne, dans tous les domaines, notamment dans le domaine politique, dans le domaine intellectuel et culturel, et dans l'économie. Les combattants du front revinrent, n'avaient rien, ne trouvaient rien devant eux, et virent par contre beaucoup d'éléments juifs qui , au cours de la guerre, étaient venus de la Pologne et de l'Est, et ces éléments avaient des situations économiques importantes. Il est connu que sous l'influence de la guerre, des affaires qu'elle entraîne, de la démobilisation, de grandes possibilités existent dans les affaires. Il y eut de l'inflation, de la déflation, avec naturellement un énorme déplacement des fortunes.

Beaucoup de juifs n'ont pas eu la retenue nécessaire et, de plus en plus, parurent dans la vie publique, de telle façon qu'ils provoquaient des comparaisons, quant aux situations qu'ils possédaient et quant à leur nombre, en relation avec le peuple allemand. Les partis qui était composés d'éléments nationaux avaient à leur tête des directions juives, sans qu'un rapport de nombre existe entre ces éléments et les éléments nationaux.

La situation était la même en Autriche, que nous considérions depuis tous temps comme un élément allemand. La direction du Parti social-démocrate était exclusivement, ou presque exclusivement entre des mains juives. Ils jouaient un rôle très important dans la vie des partis de gauche, et étaient mis en vedette par la presse de toutes les couleurs. Il y eut à

H0518 - 0018

cette époque des attaques ininterrompues concernant la notion nationale, les idéaux nationaux. Je rappelle les articles de journaux qui traînèrent dans la boue tout ce qui nous était sacré. Je rappelle les déformations des arts, les pièces de théâtre qui salissaient les combattants du front, l'idéal du soldat brave et courageux. Je pourrais montrer ici des articles en nombre infini, des livres, des exposés de cette sorte. Ceci nous mènerait trop loin, et moi-même, je ne puis pas tellement compétent dans ces affaires.

De cette façon, il y eut un mouvement de résistance qui n'était pas créé par le national-socialisme, mais cette résistance avait déjà existé auparavant, depuis la guerre, et plus fortement évidemment après la guerre, lorsque l'influence de la juiverie fut si grande.

Sur le terrain culturel, intellectuel, beaucoup de choses avaient été exprimées, contrairement aux sentiments allemands. Là encore, un abîme se créa, Et surtout s'ajoutait à cela la vie économique, où, en faisant abstraction de l'industrie de l'Ouest, une prédominance juive existait, et ce, par des éléments qui étaient rejetés par les vieilles familles juives.

Lorsque le mouvement élabora son programme, qui était fait par quelques gens simples, je crois que cette élaboration fut faite sans qu'Adolf Hitler y ait contribué, ou du moins, il ne participait pas à cette direction. Ce programme se saisit du point qui à ce moment-là était considéré comme point de défense par la grande majorité du peuple allemand. Quelques temps auparavant, il y eut à Munich la République de Raete, avec ses meurtres d'otages, et là encore la juiverie participait.

De cette façon, il faut comprendre que les gens qui élaboraient ce programme voulaient déterminer très clairement ce point. Des informations nous parvenaient de la République de Hongrie, selon lesquelles les juifs faisaient valoir

H0518 - 0019

leur influence. Lorsque le programme fut connu, le parti qui était très peu important à l'époque dut subir une attaque de la presse juive, et de tout ce qui était influencé par la juiverie. Partout, la juiverie était à la tête de l'attaque contre le national-socialisme. La presse, que ce soit sur le terrain politique ou culturel, ridiculisait le National-socialisme, ainsi que sur le terrain économique : un homme d'affaire national-socialiste ne recevait pas de marchandises, ne pouvait pas donner d'ordres.

Evidemment, ceci créa une grande résistance et organisa une défense du côté du Parti, et cela amena une aggravation de la lutte contre, tout d'abord, le programme ne l'avait même pas prévu. Le programme recherchait très nettement un but : l'Allemagne devait être dirigée par des Allemands, et la direction politique du peuple allemand devait se faire par des hommes allemands, qui connaissaient tout autrement les sentiments de ce peuple.

On avait d'abord songé à exclure la juiverie de la politique et de la conduite des affaires d'Etat. Ultérieurement, le secteur culturel s'y ajouta. En raison de la très forte lutte entre la juiverie d'un côté, et le national-socialisme de l'autre, je crois que si nous avons envoyé des mots durs contre la juiverie, et si on s'est servi de ces mots ici, je serai tout de même capable de produire des livres, des hebdomadaires, des journaux provenant de l'autre côté, du côté des adversaires, qui, en ce qui concerne les offenses et les expressions, ne peuvent pas être dépassés.

Tout cela devait évidemment amener une aggravation. Au début, au moment de la prise du pouvoir, on faisait beaucoup d'exceptions. Des juifs qui avaient pris part à la guerre mondiale, qui avaient obtenu des décorations furent respectés, ils n'étaient pas touchés par ces exclusions du fonctionnariat, par exemple, comme d'autres, et par les exclusions du secteur

H0518 - 0020

politique et culturel.

Ensuite, les lois de Nuremberg avaient pour but de préciser la séparation des races et éviter à l'avenir la notion de demi-juifs, quart de juifs, etc... qui amenait des difficultés, mais là encore, je voudrais dire que moi-même, personnellement, j'ai eu des entretiens avec le Fuehrer au sujet des demi-juifs, et j'ai exposé au Fuehrer qu'à la longue, en séparant nettement les juifs et les Allemands, il peurrait se trouver entre ces deux catégories un parti peu précis et peu clair, qui ne serait pas sur le même plan que les Allemands, et là, je lui ai dit que par un acte généreux, il devrait assimiler le demi-juifs au peuple allemand. Le Fuehrer se saisit de cette idée, et fut très positivement de mon avis. Et, dans ce sens, il a donné des ordres préparatoires.

Les temps plus difficiles dans la politique extérieure vinrent : la crise des Sudètes, la Tchécoslovaquie, la Pologne, etc... et de cette façon, la question des demi-juifs retomba dans l'ombre. Au début de la guerre le Fuehrer m'a dit que, positivement, il voulait résoudre ce problème très généreusement, mais après la guerre seulement, Les lois de Nuremberg devaient pour l'avenir exclure la question des demi-juifs, en séparant nettement les races. C'est pour cela que dans les peines prévues, les lois de Nuremberg ne touchaient les femmes, mais seulement les hommes, indépendamment du fait qu'ils étaient juifs ou allemands.

Il y eut des temps plus calmes; et le Fuehrer était toujours d'avis que les juifs devaient rester dans l'économie, jusqu'à ce qu'une émigration puisse être organisée. Il y eut de grandes difficultés dans l'économie, mais les juifs y restèrent d'abord, et on ne les touchait pas. L'aggravation exceptionnelle qui eut lieu ultérieurement ne se fit qu'après les évènements de 1938, et pendant les années de guerre. Là encore, une aile du parti radical, d'un côté, considérait la question

H0518 - 0021

juive comme plus importante, l'autre côté du mouvement était plus modéré. Comme je voudrais le dire ici surtout, la notion nationale-socialiste, sur le plan de l'opinion, était considérée de façon différente, de façon philosophique par l'un, de façon mystique par l'autre, de façon clairement politique par le troisième, et c'est ainsi que les différents points du programme étaient plus importants plus l'un et moins pour l'autre. Les uns déclaraient que le point le plus important du programme était de libérer l'Allemagne du traité de Versailles, et les autres disaient que c'était la question de la Juiverie.

M. LE PRESIDENT - Je crois qu'il est temps de suspendre la séance pour quelques minutes. Dr Stahmer, pouvez-vous dire à la Cour pendant combien de temps vous croyez que vous questionnerez encore l'accusé Goering ?

DR. STAHMER - Je crois que j'en aurai terminé demain, au cours de la matinée.

M. LE PRESIDENT - C'est très long.

DR. STAHMER - Je vais essayer de l'abréger.

- L'audience est suspendue de 11 h. 25 à 11 h. 40.

DR. STAHMER - Dans quelle mesure avez-vous pris part à la promulgation des lois de Nuremberg, en 1936 ?

R. - C'est en tant que Président du Reichstag, au moment où le Reichstag s'est réuni à Nuremberg. J'ai promulgué ces lois en même temps que j'ai promulgué les lois sur le nouveau drapeau national.

Q. - Les charges précisent que l'extermination de la race juive faisait partie du plan des guerres d'agression ?

H0518 - 0022

R. - Cela n'a rien à voir avec la conspiration en vue des guerres d'agression. D'ailleurs, l'extermination de la race juive non plus n'a pas été projetée.

Q. - Est-ce que vous savez, est-ce que vous avez participé aux actions du 9 au 10 Novembre 1938 ?

R. - Je voudrais donner quelques détails à ce sujet. Lors de l'interrogatoire du témoin Koerner, je me suis rendu compte qu'il y avait un amlentendu. Le 9 Novembre, nous avons fêté la marche sur la Feldherrnhalle que nous fêtions chaque année. C'est à ce moment de l'année aussi que se réunissaient à Munich les dirigeants du Parti. C'est ce qu'il voulait dire clairement quand il a déclaré que tout le monde était à Munich.

Après la cérémonie, la plupart des personnalités se rencontrèrent pour un dîner, auquel participait également le Fuehrer. Je n'ai jamais participé à ce dîner, parce que je profitais de mon séjour à Munich ce jour-là pour m'occuper d'autre chose dans mon après-midi. Cette année-là non plus, je n'ai pas participé à ce dîner, et Koerner non plus n'y a pas participé. Nous sommes rentrés ensemble à Berlin, le soir, par train spécial. J'ai appris plus tard, lors de l'examen de ces questions que c'est pendant ce dîner, mais après le départ d'Hitler, que Goebbels a fait savoir que le Conseiller de Légation Von Rath, à Paris, venait de décéder. Cela provoqua une certaine agitation, et c'est probablement à la suite de cela que Goebbels a parlé d'une vengeance. Et lui, qui était sans doute le représentant le plus caractéristique d'un violent antisémitisme, a probablement donné le signal pour ces excès qui ont été commis.

Quant à moi, je n'ai appris ce qui se passait que lors de mon arrivée à Berlin. A mon arrivée à Halle, le conducteur du train me dit qu'il avait vu des incendies. Une demi-

H0518 - 0023

heure plus tard, je fis venir mon adjoint, qui me dit que pendant la nuit, il y avait eu des manifestations, que des magasins juifs avaient été ~~brisés~~ pillés, que des vitrines avaient été brisés, que des synagogues avaient été incendiées. C'est tout ce qu'il savait à ce moment-là.

Je rentrai chez moi, à mon appartement, et je téléphonai immédiatement à la Gestapo, en demandant un rapport sur les évènements de la nuit. C'est là le rapport qui a été présenté ici, rapport qui m'a été envoyé par Heydrich sur les évènements du soir et du lendemain.

Le Fuehrer arriva également à Berlin dans le courant de la matinée. Je lui dis alors - parce qu'entre temps j'avais entendu dire que Goebbels y avait participé - je dis au Fuehrer qu'il était impossible que de pareilles choses puissent se passer justement maintenant. Je lui dis que je faisais tous les efforts dont n'étais capable pour réorganiser l'économie, dans le cadre du plan de Quatre Ans. Je dis au Fuehrer que j'avais donné des instructions au peuple de ramasser tous les vieux tubes de pâte dentifrice, tous les clous rouillés, tout le matériel récupérable, et qu'il était impossible de troubler l'élaboration de mon plan économique d'une part en détruisant tant de valeurs, et d'autre part en provoquant un tel trouble dans la vie économique.

Le Fuehrer excusa Goebbels dans une certaine mesure, mais dans l'ensemble, il se déclara d'accord avec l'opinion que j'avais exprimée, à savoir que de tels évènements ne devaient pas être tolérés. J'ai attiré également l'attention du Fuehrer sur le fait que ces évènements surgissant peu après l'accord de Munich pouvaient avoir des conséquenees fâcheuses au point de vue de la politique extérieure.

L'après-midi de ce jour, j'eus une nouvelle conversation avec le Fuehrer. Entre temps, Goebbels avait été

H0518 – 0024

chez lui. J'avais également, d'une manière très claire, exprimé par téléphone à Goebbels quelle était ma conception. Je lui avais dit expressément queje n'avais pas envie de payer la "casse" qu'il pouvait commettre, en parlant d'une manière aussi imprudente, ainsi qu'il le faisait.

Entre temps, le Fuehrer avait été influencé quelque peu par Goebbels, savoir ce que Goebbels lui avait dit est évidemment très difficile. Il a dû probablement lui parler de l'émotion de la population, à la suite des évènements de Paris, et de cet assassinat, mais là, je ne saurais le dire exactement, mais j'ai vu que le Fuehrer n'avait plus la même attitude que celle qu'il avait eue le matin; pendant notre conversation Goebbels arriva, et commença ses discours habituels, déclarant qu'il était inadmissible de tolérer ces assassinats, que c'était déjà le second ou le troisième assassinat d'un national-socialiste par un juif à l'étranger, et c'est à ce moment-là aussi qu'il fit la proposition d'une amende à imposer aux juifs.

Il dit que les différents Gaue devaient se charger de l'imposition de cette amende, qui devait être très élevée. Je m'opposais à ce projet, et dis au Fuehrer que s'il devait y avoir une amende, elle ne devait être imposée que par le Reich, je dis : "Mr Goebbels qui s'occupe de Berlin a ici le plus grand nombre de juifs, et ne me semble pas être l'homme indiqué pour cette tâche, parce qu'il serait le plus intéressé à cette chose. De plus, si l'on prenait une telle mesure, le droit n'en appartenait qu'à l'Etat souverain."

Après une discussion, on fixa le montant de l'amende à un milliard de marks. J'ai dit au Fuehrer que l'imposition de cette amende pouvait avoir des répercussions sur les impôts à prélever. Le Fuehrer dit que c'était également le moment de passer à la solution économique. Pour éviter de pareils évènements dans l'avenir, il fallait procéder à "l'aryanisation"

H0518 - 0025

des entreprises juives les plus connues. Il y avait très souvent des incidents provoqués par le fait que certains fonctionnaires se rendaient dans ees magasins qui se trouvaient à proximité, et cela créait des difficultés. C'est à la suite de ces entretiens que j'ai réuni un certain nombre de personnalités, le 12 Novembre. Malheureusement, le Fuehrer avait demandé que la Commission qui devait être créée comprenne également Goebbels, et Goebbels était présent lors de cette réunion du 12, malgré mon objection selon laquelle il n'avait rien à faire avec les questions économiques.

Cette conférence fut très animée, nous étions tous très irrités, pendant cette séance. C'est alors que j'ai fait établir le projet des lois économiques, et je les ai promulguées. D'autres projets, en dehors du secteur économique : instructions en ce qui concerne les voyages, le séjour dans les stations thermales etc... furent discutés. J'ai refusé de réaliser ces derniers projets, et c'est dans le Secteur de la police qu'on s'est occupé plus tard de cette question. Mon intervention personnelle permit également d'atténuer ces mesures, et leur portée.

Je voudrais insister sur le fait que malgré l'ordre écrit qui m'avait été transmis, et également l'ordre qui m'avait été transmis verbalement par le Fuehrer au sujet de la promulgation et de l'exécution de ces lois, je dois dire que je prends la responsabilité pour toutes ces lois, car c'est moi qui les ai promulguées, et je ne tiens pas à m'abriter derrière un ordre du Fuehrer, de quelque manière que ce soit.

Q. - Autre chose encore. Quelles sont les raisons qui ont déterminé le retrait de l'Allemagne de la Conférence du Désarmement et de la SDN.

R. - Les raisons essentielles étaient les suivantes Les autres Etats qui avaient déclaré qu'ils désarmeraient après un désarmement complet de l'Allemagne n'avaient procédé

H0518 - 0026

à ce désarmement.

La deuxième raison est la suivante : on constate que les demandes justifiées de révision du Traité de Versailles de la part de l'Allemagne n'ont jamais été prises en considération.

Troisièmement, un certain nombre de violations du Traité de Versailles ont été commises par d'autres Etats, la Pologne, la Lithuanie, etc... et la S.D.N. avait protesté contre ces violations, mais n'avait pris aucune mesure efficace contraire, les considérant comme des faits accomplis, simplement.

Quatrièmement, toutes les plaintes formulées par l'Allemagne en ce qui concerne la question des minorités étaient discutées, on donnait des conseils bienveillants aux Etats contre lesquels nous élevions des plaintes, mais en fait, on n'a rien fait pour résoudre ces difficultés.

Telles étaient les raisons pour lesquelles nous avons quitté la S.D.N. et la Conférence du Désarmement.

Q. - Qu'est-ce qui a déterminé Hitler à procéder au réarmement et à l'introduction du service militaire obligatoire ?

R. - Lorsque l'Allemagne eut quitté la S.D.N. et la Conférence du Désarmement, elle déclara en même temps quelle était sa décision en ce qui concerne un désarmement général qu'elle préconisait. C'est alors que le Fuehrer fit un certain nombre de propositions, qui sont connues dans l'Histoire, à savoir, réduction des effectifs des armées, restrictions en ce qui concerne certaines catégories d'armes, défense de fabriquer certaines armes comme les bombardiers, etc...

Toutes ces propositions furent rejetées, et non seulement elles n'ont pas été réalisées, mais on ne les a même pas discutées. Lorsque nous vîmes d'une manière très claire que de l'autre côté on ne songeait même pas à désarmer, mais

H0518 - 0027

qu'au contraire, en particulier la puissance formidable à l'Est qu'était la Russie procédait à un réarmement intensif, nous vîmes qu'il était nécessaire pour sauvegarder nos intérêts vitaux, essentiels pour garantir la vie et la sécurité du peuple allemand, de nous libérer de nos engagements, et de réarmer en tenant compte de nos propres intérêts et de notre propre sécurité.

Cela demandait l'introduction d'un service militaire obligatoire.

Q. - Dans quelle mesure l'aviation participait-elle à ce réarmement ?

R. - Lorsqu'en 1933 je créais le Ministère de l'Aviation, on ne procéda pas encore à un réarmement immédiat. Mais, malgré cela, je créais un certain nombre de conditions préliminaires, en ce qui concerne les possibilités de fabrication. J'étendis également le réseau du trafic aérien, pour pouvoir former un plus grand nombre de pilotes. A cette époque j'engageais un certain nombre de jeunes gens, aspirants, lieutenants, qui devaient quitter la Wehrmacht pour entrer dans l'aviation à titre de pilotes civils. Je voyais dès le début une des conditions les plus importantes pour réaliser la sécurité de mon peuple, et cette condition était la protection dans l'espace vertical, c'est-à-dire dans l'air.

J'avais cru d'abord que je pouvais me contenter d'une arme défensive, c'est-à-dire de chasseurs, mais en y réfléchissant, je reconnus - et là je voudrais souligner ce qu'a dit le témoin Feldmarshal Kesselring- je reconnus que les chasseurs ne pouvaient pas être efficaces, et qu'on était perdu si on n'avait que des chausseurs, mais qu'une aviation défensive devait également comprendre des bombardiers pour pouvoir s'en servir à titre offensif contre l'ennemi. C'est pour cela que je fis également créer des types de bombardiers.

H0518-0028

Au début, le réarmement progressa lentement. Tout devait être créé à nouveau, car dans le domaine de l'aviation nous n'avions rien en ce qui concerne le matériel. En 1935, je déclarais au Fuehrer que j'estimais à la suite du rejet de toutes les propositions que nous avions faites aux autres paus, que j'estimais qu'il était nécessaire que nous créions une arme aérienne, et que les conditions préliminaires étaient déjà existantes.

J'exprimais cela lors d'un interwiew accordé à un correspondant anglais. A partir de ce moment, je pus procéder à un réarmement plus intensif, mais malgré cela, notre aviation demeura une aviation contre le danger, contre le risque, c'est-à-dire que notre aviation était telle qu'un ennemi attaquant l'Allemagne devait savoir qu'il rencontrerait une aviation de défense, mais c'était là une arme qui n'était pas encore assez puissante pour pouvoir jouer un rôle décisif.

En 1936, c'est là qu'il convient de citer le procès-verbal présenté au témoin Bodenschatz. C'est dans ce procès-verbal qu'il est mentionné ce que j'ai dit alors, à savoir que nous devrions travailler de toutes nos forces, et que l'argent ne jouait aucun rôle, que j'en prenais la responsabilité. Comme il n'y avait rien, tout ce que je pouvais faire était d'essauer de rattraper le temps par les moyens suivants :

1°) mobilisation totale de l'industrie/ de l'aviation,

2°) Instruction poussée au maximum.

La situation en 1936 était caractérisée de la manière suivante. J'ai déclaré dans ce procès-verbal que la situation était grave, les autres Etats n'avaient pas désarmé mais ils avaient peut-être négligé l'aviation. Ces négligences furent compensées par les efforts qui furent entrepris alors. Il y eut de violentes discussions sur la modernisation de

H0518 - 0029

l'aviation en Angleterre, En Russie, On y travaillait sérieusement. Nous avions à ce sujet des rapports incontestables. Je parlerai du réarmement russe lorsque je traiterai de la Russie, xxx

Lorsque la guerre civile éclata en Espagne, Franco adressé un appel au secours à l'Allemagne, en demandant en particulier un appui dans le domaine de l'aviation. Il ne faut pas oublier que Franco était en Afrique avec ses troupes, qu'il ne pouvait pas traverser parce que la flotte était aux mains des communistes, ou, comme il s'appelait à l'époque, du "gouvernement révolutionnaire compétent en Espagne".

Le Fuehrer réfléchit, et j'insistais énergiquement en demandant que ces secours fussent accordés, d'une part pour éviter l'extension du communisme dans ce pays, et en second lieu pour donner à la jeune aviation la possibilité de faire ses preuves. Avec l'accord du Fuehrer, jé lui envoyai une grande partie de mes escadrilles de transport et un certain nombre de commandos de chasseurs, de bombardiers, de même que de l'artillerie anti-aérienne, et c'est ainsi que j'ai eu l'occasion de faire des essais qui me permettraient de voir au combat si le matériel était bon.

Pour donner à mon personnel la possibilité d'acquérir une expérience, je m'efforcais d'établir une rotation assez rapide, c'est-à-dire qu'il y avait très souvent des pilotes qui allaient et venaient. Il est évident que la formation d'une aviation forte demandait également une industrie de l'aviation. Il est inutile de vouloir une aviation forte sans avoir une industrie correspondante. C'est pour cela que dans le domaine industriel également, nous avons fait de très grands efforts. Il y avait d'autres industries complémentaires, surtout l'industrie de l'aluminium.

Etant donné que pour la sécurité du Reich, l'aviation me semblait être la partie la plus importante de notre

H0518 - 0030

armée, je devais en tant que Chef de l'aviation, faire tout ce qui était en mon pouvoir pour développer au maximum cette arme. Comme nous n'avions rien dans ce domaine, il était nécessaire de travailler de toutes nos forces. C'est ce que j'ai fait.

Au cours des contre-interrogatoires, on a longuement parlé de bi-moteurs, de quadri-moteurs, etc... Les témoins ont donné des renseignements du mieux qu'ils pouvaient mais ils n'ont connu que des secteurs particuliers. Ils n'avaient pas de vue d'ensemble. Le seul responsable était moi, et je le suis encore. J'étais Ministre responsable pour l'armement, au point de vue technique, j'étais responsable, pour l'instruction j'étais responsable, ainsi que pour l'esprit de l'aviation. Si je n'ai pas créé de bombardiers quatri-moteurs au début, ce n'est pas du tout parce que je craignais que l'on puisse me reprocher la création de ce type comme étant une arme offensibe. Cela ne m'aurais pas gêné du tout. Si j'ai évité de créer ce type, c'est simplement parce que les conditions techniques n'étaient pas réalisées.

Mon industrie n'était pas capable encore de créer et de développer un type d'avion de ce genre. En tous cas, ce type n'aurait pas pu être créé comme je l'aurais voulu. Je n'avais pas encore assez d'aluminium, et celui qui a quelques notions dans ce domaine saura quelle est la quantité d'aluminium qui est nécessaire pour un bombardier quadrimoteur, et saura aussi combien de bi-moteurs on peut créer avec la quantité nécessaire pour un quadrimoteur.

J'avais donc à examiner notre potentiel technique, pour nous permettre de réaliser une arme défensive, qui nous était immédiatement nécessaire. Je devais tenir compte de la Russie, de la France, et de tous les pays qui pouvaient être envisagés pour effectuer une offensive éventuelle. En ce qui concernait le théâtre d'opérations européen, il me suffisait

H0518 – 0031

d'avoir une arme qui permettrait d'atteindre les centres vitaux de l'industrie de ces pays, et leurs champs d'aviation.

Lors du discours que j'ai adressé aux industriels de l'aviation, j'ai dit très clairement que je désirais obtenir un type d'avion qui serait capable de transporter une charge de bombes jusqu'en Amérique, et de revenir. Je leur ai donné l'ordre de travailler à l'élaboration d'un type de ce genre pour le cas où l'Amérique entrerait en guerre contre l'Allemagne, parce que je désirais être à ce moment-là en mesure d'atteindre l'industrie américaine. On ne peut donc pas dire que je ne voulais pas de cette arme. Au contraire, j'ai institué un concours pour l'élaboration d'un type de ce genre bien avant la guerre, et nous avions commencé à réaliser un type d'avion sans hélices.

Pour conclure, je voudrais dire que j'ai tout fait, j'ai fait tout ce qui était possible, compte tenu des possibilités techniques, pour obtenir une aviation forte. Ce n'est que l'expérience qui nous a montré que cinq années de guerre amènerait une toute autre expérience du point de vue technique. Je voulais posséder une aviation qui serait capable de défendre la Patrie, quelles que fussent les modifications politiques, et qui fut capable également de porter des coups aux ennemis de la Patrie.

Mr. Jackson a demandé si la victoire rapide en Pologne et en France pouvait être expliquée par la contribution très importante de l'aviation. Je dois dire qu'il avait raison, il est exact que l'aviation a joué un rôle très important comme il est vrai - cela ne me regarde pas mais je dois dire tout de même que c'est l'aviation alliée qui a créé des conditions essentielles pour une victoire alliée.

Q. - Est-ce que c'est en rapport avec cette question de l'aviation que l'on vous a remis le contrôle des matières premières dès le début de l'année 1936 ?

H0518 - 0032

R. - Il n'est pas nécessaire que je répète ce qui a été dit par le témoin Koerner hier ou avant-hier au sujet de l'évolution de la situation économique et du rôle que j'y ai joué. Ce qui a justifié la création du Plan, c'était la crise agricole de 1935.

En 1935, M. Von Blomberg, M. Schacht, et M. Kerle finrent me trouver et me demandèrent si j'étais prêt à m'associer au projet qu'ils se proposaient de présenter au Fuehrer, et selon lequel je devais être nommé Commissaire des Matières Premières et des Devises. Il ne s'agissait pas pour moi de devenir un expert économique, mais ce dont il s'agissait, eu égard aux difficultés monétaires que nous avions, et également en raison de la nécessité de nous procurer des matières premières, c'était de trouver quelqu'un qui pouvait prendre des mesures, pouvant couvrir de son autorité ces mesures.

En second lieu, je ne devais pas assumer ces fonctions comme spécialiste, mais je devais obtenir une accélération en imposant ma personnalité. M. Schacht avait des difficultés. Il n'était pas membre du Parti. Il est vrai qu'à ce moment-là il était très estimé par le Fuehrer et par moi-même, mais il avait moins d'amis dans le Parti, et il y avait le danger que des mesures qui, pourtant, étaient indiquées, puissent ne pas être comprises par le Parti. C'était pour cela que je devais couvrir les mesures à prendre.

C'est ainsi que cela se fit, étant donné que j'étais intéressé à la question des matières premières en tant que Ministre de l'Aviation. Je m'intéressais de plus en plus à ce problème. Puis il y eut également des difficultés entre l'industrie et l'agriculture, qui m'amenèrent à prendre moi-même des décisions. C'est ainsi que j'entrais dans le domaine économique, dans la direction du domaine économique, à laquelle je consacrais une grande partie de mon temps, en particulier pour assurer les matières premières, et pour achever le réarme-

H0518 - 0033

ment. C'est ainsi que naquit le plan de Quatre ans, pour lequel j'obtins les pleins pouvoirs.

Q; - Quel était le but du Plan de Quatre ans ?

R. - Le plan de Quatre ans recherchait deux buts :
1°) Il s'agissait en particulier dans le domaine de l'agriculture d'assurer l'Allemagne contre des crises futures.
2°) Il fallait donner à l'Allemagne la possibilité de vivre malgré un blocus, en cas de guerre.

Il était donc nécessaire d'une part de développer l'agriculture dans toute la mesure du possible, de la diriger, de diriger également la consommation, et de constituer des réserves ç k'aude de oiyroarkers avec l'étranger, etc...

Il fallait également voir quelles étaient, parmi les matières premières que nous importions jusque-là celles qui pouvaient être trouvées en Allemagne, ou créées en Allemagne. Enfin, il fallait savoir quelles étaient les matières premières dont l'importation était difficile, et qui pourraient être remplacées par d'autres matières premières que nous pourrions obtenir plus facilement.

H0518-0034

JN I

Bref, dans le domain agricole, extension de l'agriculture sur tous terrains arables, culture planifiée selon les nécessités de la consommation, direction de l'élevage, accumulation de stocks pour les périodes de disette, dans le domaine artisanal, création d'industries de matières premières. La production du charbon devait être augmentée dans des proportions considérables, puis en second lieu œlle du fer.

Notre industrie de l'armement dépendait entièrement de l'étranger de telle sorte que les crises pouvaient entrainer les conséquences les plus funestes du point de vue financier et commercial. En ce qui concerne les minerais allemands qui étaient il est vrai de moins bonne qualité que les minerais suédois, nous étions quand même obligés de les utiliser. Tout d'abord, nous avons procédé à des mélanges dont nous avons été obligés de nous contenter. J'ai donné un délai d'un an pour réaliser cette nouvelle entreprise, mais comme après un an, les résultats n'étaient pas satisfaisants, j'ai créé les entreprises Hermann Goering qui portèrent mon nom. Elles s'occupèrent tout d'abord de traiter les minerais allemands puis elles créérent l'industrie métallurgique la plus puissante. Les industries de l'aluminium et d'autres furent créées également. Puis on s'occupa du développement des industries de produits synthétiques pour remplacer les mstières premières difficiles à obtenir et pour compenser le manque de ces matières premières.

Dans le domaine de l'industrie textile, ce fut en grande partie la tâche du Plan de Quatre Ans. Il y avait également une troisième question importante, la question de la main-d'oeuvre. Là aussi, il fallait créer une compensation. Les industries importantes devaient conserver leur main d'oeuvre et les industries moins importantes

H0518 - 0035

céder cette main d'oeuvre. La direction de cette main d'oeuvre était avant la guerre restreinte à l'Allemagne elle-même. Le Plan de Quatre Ans avait très rapidement atteint un développement plus considérable que celui que nous avions escompté. C'est pour cette raison que deux mois après le départ de M. Schacht je pris également le porte-feuille de l'économie ququel j'incorporai le Plan de Quatre Ans. Je n'avais qu'un très petit groupe de collaborateurs et c'est là que je réalisai ce plan en collaboration avec les ministères compétents.

Q. - Est-ce que la réalisation de ces plans avait pour but la préparation d'une guerre d'agression ?

R. - Non. Comme je l'ai dit, le but de ce plan était de permettre à l'Allemagne d'éviter les crises et de vivre malgré le blocus des crises. Naturellement dans le Plan de Quatre Ans figurait la question du réarmement, c'était l'une de ses tâches importantes.

Q. - Comment est-on arrivé à la réoccupation de la Rhénanie?

R. - L'occupation de la Rhénanie n'a pas, comme on l'a prétendu ici, été préparée longuement à l'avance. Ce qui a été discuté au préalable n'était pas l'occupation de la Rhénanie mais la mobilisation en Rhénanie au cas d'une attaque dirigée contre l'Allemagne. On procéda à l'occupation de la Rhénanie pour deux raisons : l'équilibre créé par le Pacte de Locarno avait été troublé en Europe par l'apparition d'un facteur nouveau : l'assistance de la Russie envisagée par la France. De plus, un pacte d'assistance fut établi entre la Russie et la Tchécoslovaquie. C'est pour ces raisons qu'à notre avis le pacte de Locarno ne pouvait plus être considéré comme valable. Cette situation créait une gra-

H0518 - 0036

ve menace pour l'Allemagne ou tout au moins la possibilité d'une telle menace. C'eût été oublier tout honneur et tout devoir si le gouvernement n'avait pas tout fait pour assurer là aussi la sécurité du Reich.

C'est pour cela que le gouvernement du Reich en tant qu'état et Reich souverain de l'Allemagne a fait usage de ses droits et s'est libéré des obligations humiliantes selon lesquelles une partie du Reich ne devait pas être protégée. C'est alors que cette partie du Reich se rangea de nouveau sous la protection du Reich par une fortification puissante. Une fortification d'une telle envergure, d'une telle ampleur, d'une telle force ne peut être réalisée que l'on désire maintenir les frontières où elles se trouvent. Si on a l'intention d'étendre les frontières, il n'est pas possible d'envisager une entreprise aussi importante que celle de la construction de la ligne Siegfried. J'insiste sur le fait que dès le début nous entrepris cela dans un esprit de défense. C'était une mesure défensive pour protéger la frontière occidentale du Reich contre une menace que constituait un nouveau déplacement du rapport des forces à la suite du pacte d'assistance signé entre la France et la Russie constituant une menace pour l'Allemagne.

La décision d'occupation fut prise très vite. Les troupes qui entrèrent en Rhénanie étaient en nombre si peu important - c'est d'ailleurs bien connu - que cette occupation était en réalité une réalisation purement formelle d'un programme. Au début, ces troupes ne purent pas se rendre immédiatement sur le territoire de la rive gauche du Rhin car les conditions nécessaires n'étaient pas réalisées, c'est pour cette raison que ces troupes se rendirent d'abord dans une zone située sur la rive droite du Rhin. On ne peut donc pas dire que la Rhénanie à cette époque était occupée par

H0518 - 0037

des forces nombreuses, au contraire, il n'y avait que quelques bataillons qui pénétrèrent en Rhénanie pour affirmer qu'en conséquence d'un programme la Rhénanie, à partir de ce moment là était réintégrée d'une manière souveraine au Reich souverain.

Q. - Quels étaient les buts poursuivis par Hitler en créant le conseil de défense ? et en promulguant la loi de la défense du Reich ?

R. - Le Conseil de défense du Reich a joué un rôle important ici pendant les derniers mois. Je voudrais écarter toute possibilité de malentendu. Je crois qu'on a parlé du conseil de défense bien plus qu'il n'a été capable de le faire jamais lui-même durant toute son existence. Il faut dire tout d'abord que cet organisme s'appelle " conseil de défense du Reich " et non pas " conseil d'attaque du Reic Ce conseil de défense existe dans les autres pays sous une forme quelconque, que son nom ressemble à celui-ci ou non.

Il y avait une commission de défense du Reich avant notre prise du pouvoir. Dans cette commission de défense il y avait des délégués de tous les ministères donnant des indications sur toutes les mesures à prendre dans le cas d'une mobilisation - savoir combien de chevaux il fallait réquisitionner, comment il fallait résoudre le problème des transports - il n'est pas nécessaire que je donne des détails sur tout cela, tout ceci est évident.

Les discussions et les entretiens avaient lieu dans la commission de défense du Reich, dirigée à l'époque par M. Keitel. Lorsque la Wehrmacht fut réintroduite, ce conseil ne demeura qu'une institution formelle. Elle n'existait que sur le papier. Je puis assurer sous la foi du serment qu'à aucun moment je n'ai participé à une séance où

H0518-0038

aurait pu figurer ce conseil.

Suivant les besoins, les discussions dans ce conseil étaient menées de la façon la plus diverse. Ce conseil de défense du Reich existait sur le papier mais ce n'était pas lui qui réunissait les différents délégués pour les discussions. Même si cela avait été le cas, c'eût été parfaitement justifié puisqu'il était question de défense et non pas d'attaque.

Je passe maintenant àla loi de la défense du Reich

Q. - Vous parlez sans doute du conseil des ministres pour la défense du Reich ?

R. - Cela n'a été institué qu'à la veille du début de la guerre parce que le conseil de défense du Reich n'existait justement pratiquement pas. Or, ce conseil des ministres pour la défense du Reich ne doit pas être assimilé par exemple au " cabinet de guerre " créé en Angleterre après le début de la guerre et peut-être aussi dans d'autres pays. Bien au contraire, ce conseil des ministres devait, par une procédure accélérée, prendre les mesures nécessitées par la guerre en déchargeant en partie le Führer des tâches qui lui incombaient en plus des opérations militaires dont il s'était réservé la direction.

C'est pour cela que le conseil des ministres a procédé à la promulgation des lois qui - comme je l'ai déjà dit- sont normales chaque fois qu'il y a une guerre dans un pays. Dans les premiers temps, ce conseil s'est réuni trois ou quatre fois, puis il ne se réunit plus ; d'ailleurs moi non plus, je n'eus plus le temps d'y assister. Pour abréger les procédures, nous avons promulgué les lois directement. Un an et demi après, je ne sais plus exactement, le Führer assurait seul la promulgation des lois. A cette époque, j'ai

H0518 – 0039

signé un certain nombre de lois avec lui en ma qualité de président du conseil des ministres, mais dans les dernières années, je ne le fis plus.

Après 1940, je crois que ce conseil des Ministres n'a plus joué aucun rôle.

Q. - Le Ministère Public a présenté un document TC-2261. Dans ce document, il est questiond'une loi de la défense du Reich du 22 mai 1935, promulguée sur la demande du Führer. Je vous fait passer ce document et je vous prie de prendre position à son sujet.

R. - Connais.

Q. - voulez-vous je vous prie exprimer votre opinion à ce sujet ?

R. - Comme il y avait eu d'abord un conseil de défense du Reich, dans le cas d'une mobilisation, il était prévu une loi. La décision avait été prise dans le cabinet du Reich et cette loi ~~xxx~~ était devenue valable et devait entrer en vigueur dans le cas d'une mobilisation. Mais, au moment de la mobilisation, cette loi a été remplacée par une loi nouvelle pour la Défense du Reich.

Cette loi que vous venez de me montrer, datant de 1935 instituait un plénipotentaire pour l'Economie dans le cas d'une mobilisation, ainsi qu'une plénipotentaires pour l'administration. C'est-à-dire que, dans le cas d'une guerre, les différents domaines de l'administration devaient être réunis par un seul ministre et tout ce qui concernait l'économie de l'armement devait être remis à un ministre. Avant la mobilisation, ceci n'existait pas. Au contraire, le plénipotentaire de l'économie devait, sans que son titre soit connu au public, commencer immédiatement la réalisation

H0518 - 0040

des tâches qui lui incombaient.

C'est peut-être cela qui explique de la manière la plus ~~xxxxx~~ claire que lors de la création du Plan de Quatre Ans, il y eut des frictions entre le plénipotentiaire pour l'économie et le plénipotentaire chargé de l'exécution de ce plan de quatre ans. Ces deux personnalité en effet avaient plus ou moins les mêmes tâches.

C'est pour cela que lorsqu'en 1936 je fus chargé de l'exécution du plan de quatre ans, pratiquement, l'activité de la personne chargée de l'organisation économique prit fin.

DR STHAMER. - Monsieur le Président, dois-je m'arrêter maintenant ?

LE PRESIDENT. - Oui, ce serait plus simple.

(La séance est suspendue à 12 heures 45 jusqu'à 14 heures)

98 7 N

H0518 - 0041

TRIBUNAL MILITAIRE INTERNATIONAL

Séance du Jeudi 14 Mars 1946

14 heures.

Sous la Présidence de Lord Justice LAWRENCE. -

-:-:-:-:-:-

H0518-0042

DR. STAHMER. - On a employé ici, à plusieurs reprises, la notion de Reichs-Forschungsrat. Quelle était cette institution ?

GOERING. - Je crois que ce fut en 1943, lorsque je reçus l'ordre de centraliser toutes les recherches allemandes, en particulier celles relatives à la conduite de la guerre. Malheureusement cette centralisation eut lieu beaucoup trop tard. On voulait éviter des recherches parallèles, et des recherches inutiles, c'est pour cela qu'il y eut une concentration de toutes les recherches concernant les problèmes importants pour la conduite de la guerre. Je devins moi-même Président de ce Conseil de la Reichs-Forschungsrat , et j'établis les lignes de conduite pour cette recherche que je cherchais à centraliser, comme je viens de le dire.

DR. STAHMER. - Est-ce que le service de recherche de la Luftwaffe en dépend ?

R. - Non, c'était toute une autre chose. Là, onne s'occupait ni de recherche, ni d'aviation. L'expression était une espèce de camouflage, car lorsque nous prîmes le pouvoir, il y avait une certaine pagaille dans la partie technique de la surveillance de renseignements importants.

C'est pour cela que j'ai créé le Service de Recherches, service où toutes les installations techniques étaient surveillées, la téléphonie, la radio, etc... et toutes les autres institutions techniques. Comme à ce moment je n'étais que Ministre de la Luftwaffe du Reich, je ne pus localiser ces services que dans mon ministère, et je choisis cette expression de "camouflage". Cet appareil nous servait à surveiller les émissions étrangères, et à surveiller les personnalités importantes qui téléphonaient, télégraphiaient à l'é-

../

H0518 - 0043

tranger, de déchiffrer leurs messages, et de les transmettre aux services compétents. Ce service n'avait pas d'agent, et n'était qu'un service technique, surveillant les télégrammes, les conversations téléphoniques, et en donnait les copies aux services intéressés.

Dans cet ensemble, je peux souligner que j'ai lu très souvent les rapports de M. Messersmith. Il a été, à un moment donné, notre fournisseur essentiel de tels rapports.

DR. STAHMER. - Quelle était l'importance du Conseil Secret de Cabinet qui fut créé quelque temps après la prise de pouvoir ?

GOERING. - Il fut créé au mois de février 1938. Le Ministre de la Guerre, le Maréchal Von Blomberg, démissionna. En même temps, à la suite de circonstances particulières, le commandant en chef de l'armée, le Colonel Général Von Fritsch, démissionna également, ou plus exactement, fut démissionné par le Fuhrer. Ces deux démissions, qui se firent de façon simultanée, chargeaient à l'extérieur la Wehrmacht, et c'est pourquoi le Fuhrer voulait une diversion. Il provoqua un revirement général vers l'extérieur, afin de détourner l'attention de la Wehrmacht. Il voulut surtout provoquer un changement de titulaire du Ministère des Affaires Etrangères, car ce seul changement serait noté de façon importante par l'étranger, et détournerait de façon utile l'attention des faits militaires.

A ce moment, j'ai contredit de la façon la plus violente le Fuhrer. Au cours de longues conversations, je le priais instamment de ne pas changer le titulaire du poste de Ministre des Affaires Etrangères, mais il croyait devoir insister. Vint alors la question : que faire après le départ de M. von Neurath ? Le Fuhrer désirait que M. von Neurath, qu'il estimait beaucoup, resta dans le Cabinet.

../

H0518 - 0044

Moi, personnellement, j'ai toujours exprimé mon grand respect pour M. von Neurath. Afin d'éviter que le prestige de M. von Neurath ne baisse aux yeux de l'étranger, je fis une proposition au Fuhrer, et c'est moi le seul responsable de cette proposition. Je lui disait :"Afin de faire apparaître aux étrangers que M. von Neurath n'était pas complètement retiré de la politique étrangère, M. von Neurath pourrait être nommé Président du Conseil Secret de Cabinet". Un tel Conseil n'existait pas, mais je croyais que l'expression était très belle, et chacun pouvait s'imaginer quelque chose, sous cette expression.

Le Fuhrer disait : nous ne pouvons pas faire de M. von Neurath le Président de quelque chose qui n'existe pas. Alors, je lui dis : il faut donc créér ce Conseil, et j'inscrivais à l'improviste sur un papier le nom de quelques personnalités. Le peu d'importance qu'avait ce Conseil est prouvé, je crois, par le fait que j'y apparais moi-même en dernier lieu.

Sa forme extérieure : conseiller la politique étrangère. En revenant, je disais à mes amis : je crois que l'affaire a bien marché, mais le Fuhrer ne se laisse pas conseiller par un seul Ministre des Affaires Etrangères, il ne le sera pas davantage par un Conseil de Cabinet. Nous n'aurons probablement rien à voir avec cela. Je déclare sous la foi du serment que ce Conseil de Cabinet ne s'est jamais réuni, même pas pour une minute, et même pas pour sa constitution. Une partie des membres ne sait probablement pas qu'elle ~~en fxxxxit~~ y appartenait.

DR. STAHMER. - Quand est-ce que le Cabinet du Reich s'est réuni pour la dernière fois ?

R; - Autant que je m'en souvienne la dernière réunion du Cabinet du Reich eut lieu en 1937, et si mes souvenirs

H0518 - 0045

sont exacts, j'ai présidé les dernières réunions, après que le Fuhrer ait quitté la conférence. Il ne croyait pas beaucoup à la valeur des séances de ce Cabinet. Le cercle lui paraissait trop grand, xx et il croyait probablement qu'on discutait trop ses opinions. Il voulait qu'il en soit autrement. A partir de ce moment, il n'y eut que des entrevues isolées de quelques membres intéressés, ministres compétents. Les ministres, à juste raison, considéraient cela comme rendant difficile leur travail; ils se créèrent une compensation en faisant des réunions de ministres, sous la dénomination " Plan de Quatre Ans", et c'est moi qui les réunissait pour leur parler de questions générales, mais jamais le Cabinet, ou le Conseil des Ministres, n'a traité des décisions politiques d'importance, comme ultérieurement après l'Anschluss, le Pays des Sudètes, la Tchécoslovaquie qui ont mené à la guerre.

Je sais combien le Fuhrer attachait d'importance au fait que lors de toutes ces affaires, uniquement, les ministres intéressés sachent ce qui était indispensable, et ce très peu de temps avant que l'affaire eut lieu. Ici, je puis donc encore une fois confirmer sous la foi du serment que toute une série de ministres n'a pas été informée de la déclaration de guerre de l'Anschluss, de la partie du pays des Sudètes, la Tchécoslovaquie, et n'en a pris connaissance que le lendemain, comme tout bourgeois allemand par la radio et la presse.

DR. STAHMER. - Quelle fut votre participation à l'accord de Munich, en septembre 1938 ?

R. - L'Anschluss des Sudètes, où mieux la solution des Sudètes allemands était , à mon avis, toujours considérée comme nécessaire. Vis-à-vis du Fuhrer, après l'Anschluss, j'ai déclaré que je regrettais si ces directives étaient mal

H0518 - 0046

comprises, et si on considérait qu'avec l'Anschluss cette question était terminée. En novembre 1937, j'ai déclaré à Lord Halifax :

"L'Anschluss de l'Autriche, la solution de la question des Sudètes allemands, dans le sens du retour des Allemands des Sudètes, et la solution du problème du corridor de Dantzig, ont été parties intégrantes de la politique allemande. Peu importe si cette politique est conduite aujourd'hui par Hitler, demain par moi-même, ou par n'importe quel autre politicien. Ces problèmes restaient toujours des buts politiques qui devaient être atteints un jour. Néanmoins, nous étions tous deux d'accord pour que tout soit essayé afin de ne pas aboutir à la guerre.

Dans mes conversations avec M. Bullitt, j'ai représenté le même point de vue. Vis-à-vis de tout autre, j'ai dit ouvertement, publiquement, et personnellement que ces trois points devaient être résolus, et que la solution de demain n'annulait pas la solution précédente.

Il faudrait souligner en plus que si dans ce sens, ou dans un autre, quand l'Accusation nous faisait des reproches, à savoir que nous n'aurions pas tenu ce que l'Allemagne nous avait promis, je voudrais dire et indiquer que beaucoup de discours du Fuhrer - je ne m'en souviens pas très bien - mais également beaucoup des miens - et de ceux-ci je me souviens parfaitement - attiraient l'attention de l'étranger sur l'assurance du Gouvernement d'aujourd'hui pour ne pas se baser sur les déclarations du Gouvernement, à savoir que si nous obtenions le pouvoir, nous ne tiendrions pas ce que le Gouvernement précédent avait promis.

Lorsque la question des Sudètes devint critique, et la solution décidée par le Fuhrer, j'ai, en tant que soldat commandant en chef de la Luftwaffe, pris les dispositions nécessaires, et en tant que politicien, j'étais heureux,

../

H0518 - 0047

particulièrement heureux,que l'on essayat de trouver une solution pacifique. Je reconnais qu'à l'époque, j'étais très heureux lorsque je vis que le Premier Ministre Britannique fit tous ces efforts. Malgré cela, la situation était, ce jour, avant l'accord de Munich, devenue critique. Je crois qu'il était 6 heures 1/2 ou 7 heures du matin. L'ambassadeur d'Italie, Attolico, me téléphona et me dit qu'il devait me parler immédiatement, sur ordre de Mussolini. Il s'agissait de la solution du problème des Sudètes. Je lui dis d'aller trouver le Ministre des Affaires Etrangères mais il répondit qu'il avait ordre spécial de Mussolini de m'en parler d'abord et seul. Je l'ai rencontré, autant que je m'en souvienne, à 9 heures du matin, et là, il me dit que Mussolini était prêt à intervenir et que très rapidement une réunion devait avaoir lieu entre l'Allemagne (Adolf Hitler), l'Angleterre (Premier Ministre : Chamberlain), la France (Président du Conseil : Daladier), et l'Italie (Mussolini) afin de donner une solution pacifique à cette question. Il vit une solution possible, et il déclara que, Lui, Mussolini, ferait tout ce qui était en son pouvoir dans ce sens, et il me priait de faire valoir toute mon influence de la même manière.

J'emmenais l'Ambassadeur avec moi à la Chancellerie du Reich, et également M. von Neurath qui, à ce moment-là, n'était pas Ministre des Affaires Etrangères. J'exposais cela au Fuhrer, et j'usais de mon influence pour lui démontrer les avantages possibles de cet accord qui apporterait un soulagement général. On ne savait pas si on arriverait au but voulu pour les autres questions politiques et diplomatiques, mais si quatre hommes politiques d'Europe se rencontraient, on gagnerait déjà beaucoup. M. von Neurath soutint ma thèse, et le Fuhrer l'accepta, en disant qu'il fal-

../

H0518 - 0048

lait téléphoner au Duce. Attolico attendait cet ordre, il le fit immédiatement. Mussolini téléphona officiellement au Fuhrer, et ce fut ainsi qu'on décida du lieu de rencontre : Munich.

Tard dans l'après-midi, l'ambassade d'Italie me prévint que le Premier Ministre anglais et le Président du Conseil Français avaient donné leur accord, pour venir le lendemain à Munich. J'ai demandé ensuite au Fuhrer, ou mieux je lui ai dit que j'irai en tous les cas à Munich avec lui ; il était d'accord, et je proposais d'emmener dans mon train M. von Neurath. Là encore, il était d'accord. J'ai participé, par moment aux entretiens, et lorsque cela s'avérait nécessaire, j'ai équilibré les débats. Je me suis efforcé, de tous les côtés, d'avoir une atmosphère cordiale. Personnellement, j'avais des entretiens avec M. Daladier, avec M. Chamberlain, et je fus très content de voir que l'entrevue avait réussi.

DR. STAHMER. - Peu de temps avant, il y eut l'Anschluss de l'Autriche au Reich ? Quelles étaient les raisons qui amenèrent Hitler à cela, et en quoi y avez-vous participé ?

GOERING. - Hier, en parlant de mon curriculum vitae, j'ai déjà exposé au Tribunal que personnellement, je me sentais uni de la façon la plus étroite à l'Autriche. J'y ai passé la plus grande partie de ma jeunesse dans un château. Mon père, du temps du vieil Empire, avait travaillé pour une étroite union de l'Autriche et de l'Allemagne, car il était convaincu que cet Empire ne tiendrait plus longtemps. En 1918, je vis la révolution autrichienne, et la déchéance de l'Empire des Habsbourg. Les pays héritiers allemands, y compris les Sudètes, se réunirent au Parlement de Vienne et libérèrent l'Etat des Habsbourg dissous. Ils dé-

../

H0518 - 0049

clarèrent que l'Autriche était une partie du Reich allemand autant que je m'en souvienne, sous le Chancelier social-démocrate Renner. Cette déclaration selon laquelle le peuple autrichien serait une partie de l'Allemagne, fut annulée au moment de la paix de Saint-Germain, par le Dictat des Etats vainqueurs.

Cela m'importait peu, aussi peu qu'à tout autre Allemand. Il était naturel de provoquer l'occasion qui réunirait ces deux peuples frères. Lorsque nous vinmes au pouvoir, ceci était naturellement, comme je l'ai dit tout à l'heure, partie intégrante de la politique allemande. Les assurances que Hitler donnaient à ce moment-là concernant la souveraineté de l'Autriche n'étaient pas des tromperies, il ne vit probablement pas d'autre issue. J'étais moi-même beaucoup plus radical dans ce sens, et je le priais, à différentes reprises, de ne pas prendre de position ferme dans la question autrichienne. Mais Hitler croyait qu'il fallait faire montre de grands égards vis-à-vis de l'Italie. Il était clair, surtout après la prise de pouvoir par le Parti National-Socialiste en Allemagne, que le Parti National-Socialiste d'Autriche grandirait à son tour. Avant la prise du pouvoir, ce parti existait déjà en Autriche, puisque les origines du parti ouvrier national-socialiste remontent à l'Allemagne des Sudètes. Le Parti n'était donc nullement une Cinquième Colonne en Autriche pour l'Anschluss, car le peuple autrichien désirait cette Anschluss depuis toujours.

Si à ce moment l'idée de l'Anschluss n'existait plus avec cette précision et cette force dans le Gouvernement autrichien de l'époque, ce n'est pas parce que l'Autriche ne voulait pas sa réunion avec l'Allemagne, mais c'est parce la forme du Gouvernement du national-socialisme était incompatible avec la forme de gouvernement de l'Autriche. C'est de là que proviennent les tensions, d'abord en Autriche même,

.../

H0518 - 0050

tensions dont le Ministère Public a parlé à plusieurs reprises ici. Ces tensions devaient avoir lieu car certaines personnes acceptaient plus facilement que le Gouvernement l'idée de l'Anschluss à l'Allemagne nationale-socialiste. Nos sympathies étaient du côté des nationaux-socialistes, c'était tout à fait naturel, surtout si l'on considère que le Parti en Autriche avait été persécuté sérieusement. En grand nombre, les nationaux socialistes furent internés dans des camps qui n'étaient autres que des camps de concentration, mais qui portaient une autre dénomination.

Le chef du Parti Autrichien était, à un certain moment, un homme du nom de Habicht. Je ne le connaissait pas auparavant, je l'ai vu par la suite. Il prétendit au Fuhrer que la Wehrmacht autrichienne était décidée à entreprendre quelque chose pour renverser le Gouvernement et pour amener l'Autriche à l'Anschluss. Dans cette éventualité, il demandait si le Parti devait suivre en Autriche cette entreprise de la Wehrmacht.

Le Fuhrer désirait évidemment que le Parti soit présent, mais tout ceci n'était qu'une tromperie, car la Wehrmacht autrichienne ne voulait nullement attaquer le Gouvernement autrichien. Il ne s'agissait que d'un "étendard de la Wehrmacht" qui se composait d'anciens membres démissionnés de la Wehrmacht autrichienne, et qui appartenaient alors au Parti. En partant de cette tromperie, M. Habicht a entrepris cette affaire à Vienne. J'étais à cette époque avec le Fuhrer à Bayreuth. Celui-ci fit venir Habicht, et lui adressa les pires reproches. Il lui dit qu'il l'avait mal informé, et qu'il l'avait trompé. Il regrettait beaucoup la mort de Dollfus ; cela créait une position politique très difficile pour lui, et pour tous les nationaux-socialistes, surtout vis-à-vis de l'Italie. L'Italie mobilisait cinq divisions qu'elle postait à la frontière du Brenner.

../

H0518 - 0051

Le Fuhrer désirait calmer très rapidement l'opinion. C'était la raison pour laquelle il a demandé à M. von Papen, encore Ambassadeur extraordinaire, de se rendre à Vienne pour calmer très rapidement l'atmosphère.

Il ne faut pas oublier que cette situation un peu absurde provenait du fait que depuis plusieurs années un pays purement allemand comme l'Autriche était influencé très fortement non par leGouvernement allemand, mais par le Gouvernement italien. Je ne fais que rappeler l'expression de M. Churchillq qui disait que l'Autriche était pratiquement une succursale de l'Italie. Après l'entreprise Dollfus, l'Italie était dans une position d'antagoniste vis-à-vis de l'Allemagne, et elle laissait entrevoir que justement elle était le pays qui ferait tout contre cette Anschluss. C'est pourquoi le Fuhrer, à côté de ses efforts pour calmer l'opinion, par l'intermédiaire de von Papen, essayait également d'obtenir un changement de l'opinion de Mussolini, en ce qui concernait cette question. Pour ceci, il se rendit peu de temps après, - il se peut que ce soit même avant - à Venise. En tout cas, il essayait d'obtenir un changement d'idée. Moi, de mon côté, j'étais d'avis que malgré toutes les opinions philosophiques et toute la similitude du fascisme et du national-socialisme l'Anschluss de ce peuple frère m'importait devantage que cette similitude, et si œla ne se faisait pas avec Mussolini, il fallait que cela se fasse contre lui. Vint alors la guerre de l'Italie contre l'Abyssinie, et les sanctions contre l'Italie. Là encore, sous une forme voilée, mais tout de même suffisamment explicite, on proposait à l'Allemagne, en contribuant aux sanctions, de lui faciliter la question autrichienne. C'était une décision très lourde pour leFuhrer que d'opter délébérément et définitivement contre l'Italie, et d'obtenir ainsi l'Anschluss, ou

H0518 - 0052

bien de se faire une alliée de l'Ttalie, en gardant une attitude correcte et amicale, et d'exclure ainsi l'opposition de l'Italie.

Je lui proposais à ce moment une offre un peu vague concernant l'Autriche, de la part des Anglais et des Français, pour déterminer d'abord qui se trouvait derrière cette offre, voir si réellement on pouvait parler à ces deux Gouvernements sur ce sujet, voir s'ils pouvaient donner des assurances, c'est-à-dire des assurances en ce sens, en déclarant que ceci est plus affaire intérieure allemande plutôt qu'une vague assurance d'une nature générale. Mes soupçons se confirmèrent, puisque nous n'avons pas obtenu d'assurances claires et précises, et dans ces circonstances, il était plus utile d'éliminer l'Italie comme adversaire de la politique de l'Anschluss, en ne prenant pas de mesures contre l'Italie fasciste, mesures de sanction, mesures de livraison, etc...

De plus, j'étais d'avis que le grand intérêt national pour l'union de ces Allemands dominait tous les différends et toutes les divergences de vues de ces deux gouvernements. Cela ne pouvait évidemment pas se faire de la façon suivante : le Gouvernement du grand Reich allemand démissionnait et "anschlussait" l'Autriche à l'Allemagne, il fallait que l'Anschluss se fasse tôt ou tard.

Vint alors l'accord de Berchtesgaden. Je n'y ai pas assisté, je n'étais d'accord à ce sujet, car j'étais opposé à toute décision qui établirait cet état de fait indéterminé. La seule solution possible pour moi était l'union de tous les Allemands. Peu de temps après Berchtesgaden, eurent lieu les élections du Chancelier Schuschnigg. Ces élections étaient une chose impossible. Rupture de l'accord de Berchtesgaden. Là, je vais encore passer, mais l'exécution de ces élections était unique dans l'histoire. On ne pouvait dire

H0518 - 0053

que oui. Chacun pouvait élire autant de voix qu'il le voulait, 5 voix, 6 voix. Si la fiché était déchirée, on la considérait comme oui, et ainsi de suite. Cela n'est vraiment pas très intéressant. Il était donc bien décidé tout de suite que, malgré un petit nombre d'amis du système Schuschnigg, qui exploitait ses possibilités, il ne pouvait y avoir qu'une majorité positive pour M. Schuschnigg. Ce n'était qu'une farce.

Nous nous opposions à cela, d'abord par un membre du Gouvernement autrichien qui se trouvait en Allemagne, le général von Glaise-Horstenau, qui prit l'avion pour Vienne pour toucher immédiatement Schuschnigg, puis par Seyss-Inquart qui depuis Berchtesgaden était dans le Cabinet. Ils devaient préciser que l'Allemagne n'accepterait pas cette provocation. Les troupes se trouvant dans les parages de la frontière autrichienne furent préparées. Je crois que c'était un vendredi, le vendredi 11. Ce jour-là, j'étais dans la Chancellerie du Reich, seul avec le Fuhrer dans sa chambre. Par téléphone, j'appris que von Glaise-Horstenau était arrivé et qu'il avait transmis de façon claire et précise cette demande, et que l'on débattait maintenant de ces questions. La réponse nous parvint : ces élections n'auraient pas lieu, Schuschnigg était d'accord. J'avais alors l'intuition que la situation allait se troubler et qu'enfin la possibilité si longtemps attendue existait, pour arriver à une solution totale et claire.

A partir de ce moment, je dois prendre la responsabilité 100 % de ce qui s'est passé par la suite, car c'était moins le Fuhrer que moi-même qui ici donnait l'impulsion et j'avais à me débattre contre les crupules du Fuhrer, en vue d'un développement de l'affaire. Mes conversations téléphoniques ont été lues ici. Je demandais, sans avoir parlé au Fuhrer de cette question, la démission immédiate

H0518-0054

de Schusschnigg. Lorsque là encore j'obtins un accord, j'estimais que le moment de l'Anschluss était arrivé, et l'on sait ce qui est arrivé.

La seule chose dont je ne suis pas l'auteur, et je ne dis pas cela pour dégager ma responsabilité, mais je n'en connaissais pas les principales personnalités , et cela a joué un rôle ces derniers jours du côté du Ministère Public, c'était la suivante : j'ai donné une liste de Ministres, ou plus exactement de "ministrables" pour un Gouvernement autrichien. Je connaissais Seyss-Inquart ; c'était clair, c'était lui qui devait prendre la Chancellerie. J'ai cité Kaltenbrunner pour la Sûreté. Je ne connaissais pas Kaltenbrunner. C'est là un des deux points sur lesquels le Fuhrer est intervenu en me donnant quelques noms. J'ai aussi donné le nom de Fischboeck pour le Ministre de l'Economie, sans le connaître.

La seule personne que j'amenais personnellement dans ce Cabinet était mon beau-frère, le Dr. Hueber, comme Ministre de la Justice, non pas parce qu'il était mon beau-frère, mais parce qu'il était déjà Ministre de la Justice dans le Cabinet du ~~Dr. Seidl~~ Prélat Seidel. Il n'était pas membre du Parti à l'époque, mais il sortait des rangs de la Heimwehr. Je voulais que ce Parti soit représenté dans le Cabinet, afin d'éviter toute divergence de vue, et je voulais que mon influence soit certaine sur cette personne, afin d'amener l'Anschluss totale. Déjà à ce moment, il y avait des plans selon lesquels le Fuhrer, chef du Reich allemand, devait être en même temps le chef de l'état germano-autrichien. Pour le reste, il devait y avoir une séparation.

Je considérais tout cela comme insupportable, notre heure était venue, il fallait l'exploiter. Dans la conversation que j'ai eue avec le Ministre des Affaires Etrangè-

../

H0518 - 0055

res von Ribbentrop, qui se trouvait à cette époque à Londres, je soulignais que l'ultimatum ne provenait pas de nous, mais de Seyss-Inquart. C'était absolument exact. Légalement, en fait, naturellement, c'était moi qui l'avais formulé, mais cette conversation téléphonique a été écoutée du côté anglais, et j'avais une conversation diplomatique à diriger. Je n'ai encore jamais entendu dire que les diplomates disent, cans ces cas, comment cela se passe de facto, mais comment cela se passe de jure. Comment voulez-vous que, moi, ici, je fasse une exception ?

Dans cette conversation téléphonique, j'exigeais de M; von Ribbentrop qu'il prie le Gouvernement anglais de citer des personnalités anglaises dans lesquelles il avait pleine confiance, et que je mettrais tout en oeuvre pour que ces personnalités pussent circuler librement partout en Autriche, pour se rendre compte de ce que le peuple autrichien, dans sa majorité écrasante, désirait, c'est-à-dire l'Anschluss.

Ici, au cours de la question autrichienne, on n'a jamais parlé du fait que ces événements avaient eu lieu auparavant, le Vendredi. Le dimanche précédent, en Styrie, pratiquement il y avait déjà eu une Anschluss partielle. Le peuple avait déjà pris position en faveur de l'Anschluss et déclaré qu'il ne voulait rien avoir à faire avec le Gouvernement de Vienne.

Q. - Je viens de vous montrer ici la conversation téléphonique telle que le Ministère Public l'a lue. Voulez-vous bien en lire le texte, car il n'a pas encore été lu en entier.

R. - Oui, j'insiste. Je crois qu'il vaut mieux, tout à l'heure, avec les documents, lire les parties où j'indique que je mets mon point d'honneur à ce que le

H0518 - 0056

Gouvernement anglais envoie des personnalités de confiance pour constater l'état réel des faits en Autriche et que nous ferions des élections, d'après les statuts de la Sarre (Plébiscite de la Sarre).

Je pouvais très bien donner cette assurance, car personnellement je savais très bien qu'une majorité écrasante se prononcerait pour l'Anschluss.

.../

H0518 - 0057

GMI

I4/3/46

I5 h.- I6 h. I/4

J'en viens maintenant à la partie de l'entrée des troupes. C'était le deuxième point où le Führer se dressait et où nous n'étions pas du même avis. Le Führer voulait que les troupes se rendent en Autriche., à la suite d'un désir du nouveau Gouvernement, choisi par nous : Gouvernement SEYSS-INQUART, et que ce soit lui qui demande cette rentrée. J'étais unadversaire de cela - non pas de la rentrée, car je désirais cette entrée de troupes en tous les cas - mais les raisons indiquées pour cela me déplaisaient : WIENER-NEUSTADT pouvait créer des troubles car une partie des Marxistes autrichiens étaient armés. Ce n'était pas tellement important, par contre ce qui l'était et qui exigeait la présence de troupes allemandes en nombre suffisant en Autriche, c'était d'éviter que n'importe quel voisin ne revendique le moindre village autrichien. A cette époque, la prise de position de Mussolini n'était pas encore définitive dans la question autrichienne bien que je l'aie influencé fortement en se sens une année auparavant. Les Italiens désiraient toujours le Tyrol de l'Est. Je n'avais pas non plus oublié leurs cinq divisions du Brenner. Les Hongrois me parlaient trop du pays Burgenland. Les Yougoslaves ont parlé une fois de Carinthie, mais je crois leura voir précisé que c'était de la folie. Donc, pour prévenir une fois pour toutes tous ces espoirs, je désirais très clairement la rentrée des troupes allemandes avec ce mot d'ordre :"L'Anschluss a fait de l'Autriche une partie de l'Allemagne", et en conséquence la mettre complètement sous la protection du Reich Allemand et de sa Wehrmacht.

...

H0518 - 0058

Le Führer ne voulait pas appuyer tellement sur cette démonstration politique étrangère, et il me demanda de dire à SEYSS d'envoyer un tel télégramme. Comme dans les points essentiels nous étions d'accord, c'est-à-dire l'entrée des troupes, vous trouvez l'explication de cette conversation téléphonique, ce qui vous démontre que nous avons été d'accord. L'accord de Mussolini n'arriva qu'à II h.I/2 de la nuit, imaginez le soulagement que le Führer éprouva à la suite de cet accord. Dans la soirée de ce même jour, quand tout fut bien clair et que l'on pu voir comment les choses allaient se passer, je me rendis au Club des aviateurs où j'avais été invité quelques semaines auparavant pour un bal. Je cite cela, car on a dit que cela aussi était une manoeuvre de diversion, mais les invitations étaient envoyées à un moment où Bertchesgaden n'avait même pas encore eu lieu. Là je rencontrai presque tous les diplomates. Je me retirai immédiatement avec l'Ambassadeur de Grande-Bretagne Sir NEVILLE HENDERSON, et je parlai deux heures avec lui, en lui expliquant toutes les raisons et en précisant toute la situation. Je lui ai dit également, de vouloir bien m'indiquer quel Etat du monde se trouvait lésé par cette réunion, à qui nous prenions quelque chose et à qui nous faisions du mal. C'était une réparation absolue, car les deux parties avaient appartenu pendant des siècles au Reich allemand, et ce n'étaient que des constructions politiques, la monarchie de l'Autriche qui les avaient séparées.

Lorsque le Führer se rendit le lendemain matin en Autriche, je pris la direction des affaires du Reich, j'interdis le retour de la Légion Autrichienne en Autriche - il s'agissait de gens qui avaient quitté l'Autriche au moment des combats - car je voulais éviter des troubles.

Au nord du Danube, j'avais également demandé qu'en-

...

H0518-0059

tre la frontière tchécoslovaque et le Danube il n'y ait qu'un seul bataillon qui traverse les villages, pour que la Tchécoslovaquie se rende parfaitement compte qu'ici il s'agissait exclusivement d'une alliance et d'une affaire germano-autrichienne. Ce bataillon devait marcher dans cette direction, pour que les villes au nord du Danube puissent participer aux festivités.

Je voudrais en conclusion, souligner deux choses : si Mr. MESSERSMITH dans son long affidavit a mentionné qu'avant l'Anschluss j'avais fait plusieurs visites en Yougoslavie et en Hongrie, afin de gagner ces deux Etats à l'idée de l'Anschluss, et s'il déclare que j'avais promis à la Yougoslavie une partie de la Carinthie, je dois opposer à ces déclarations leur manque de compréhension. Mes visites en Yougoslavie, et à travers les autres pays des Balkans, ne visaient que l'amélioration des relations, et surtout desrelations commerciales, qui metenaient beaucoup à coeur en tant que chef du Plan de 4 Ans, et si jamais la Yougoslavie m'avait demandé un seul village de Carinthie, je lui aurais répondu, qu'il n'y avait aucune réponse possible sur untel point, car s'il y avait un pays foncièrement allemand, c'était bien la Carinthie.

En second lieu, ici dans l' Accusation, on a parlé d'une "guerre d'agression contre l'Autriche". Une guerre d'agression est menée lorsque l'on tire, que l'on jette des bombes, etc... mais ici on n'a jeté qu'une seule chose, des fleurs. Mais peut-être le Ministère Public veut-il dire autre chose, et là je pourrais être d'accord. Quant à moi personnellement, j'ai toujours déclaré que je ferais tout pour éviter tout trouble de la paix par cet Anschluss. Mais si on devait nous refuser de pratiquer à l'annexion de l'Autriche, moi personnellement, poura tteindre ce but de ramener

...

H0518 – 0060

ces Allemands dans leur patrie, sous certaines conditions, je combattrais pour l'Autriche, et non pas contre l'Autriche. Je crois ainsi, avoir donné brièvement l'exposé des évènements d'Autriche.

Je voudrais terminer, en soulignant que ce n'était pas tant le Führer qui était responsable, mais que j'assumais personnellement toute cette responsabilité.

DR. STAHMER.- Le soir, avant l'entrée des troupes allemandes en Autriche, vous aviez une entrevue avec le Dr MASSNY, Ambassadeur de Tchécoslovaquie. A cette occasion, vous auriez dû lui donner votre accord d'honneur. Que savez-vous à ce sujet ?

Hermann GOERING.- Je suis particulièrement heureux de pouvoir enfin parler de cette "parole d'honneur", dont il a été si souvent question au cours de ces derniers mois, et de pouvoir donner une déclaration précise et claire.

J'avais dit que ce soir là, presque tous les diplomates se trouvaient à cette fête. Après après parlé à Sir NEVILLE HENDERSON, je retournai dans la salle et l'Ambassadeur de Tchécoslovaquie, Dr MASSNY, très excité, vint me trouver. Il tremblait et il me demandait ce qui allait se passer cette nuit, si nous allions réellement rentrer en Tchécoslovaquie. Je lui fis un bref exposé, et je lui dis : "Non, il s'agit uniquement de la question de l'Anschluss de l'Autriche, cela ne touche nullement votre pays, surtout si vous ne vous en occupez en ~~aucune~~ aucune façon." Il me remercia et serendit au téléphone. Mais peu de temps après, il revint encore plus excité et j'avais l'impression que dans son excitation il ne pouvait même plus me comprendre clairement. En présence d'autres, je lui dis alors :"Votre Excellence, écoutez-moi bien, je vous donne ma parole d'honneur personnelle, qu'ici il s'agit exclusivement de l'Ans-

...

H0518-0061

chluss de l'Autriche, et qu'aucun soldat allemand n'approchera de votre frontière tchécoslovaque. Faites en sorte que du côté de la Tchécoslovaquie, aucune mobilisation n'ai lieu, ce qui provoquerait une aggravation de la situation. Il acquiesça. A aucun moment je ne lui ai dit : "Je vous donne ma parole d'honneur que jamais nous ne nous occuperons de la Tchécoslovaquie." Mais lui demandait des explications et des éclaircissements pour cet évènement et pour cette période. je les lui donnais à cette époque, car auparavant j'avais déjà exprimé clairement que la question des Sudètes était estimée nécessaire par moi, à résoudre. Une déclaration avec parole d'honneur n'aurait pas été donnée par moi pour toujours, et n'était même pas nécessaire, car j'avais déjà donné une déclaration contraire auparavant. Cette déclaration était demandée pour le moment même et pour les évènements d'Autriche, car à cette époque la Tchécoslovaquie ne serait pas touchée, et ceci je pouvais le dire en l'affirmant par ma parole d'honneur en toute confiance car à ce moment on ne cherchait aucune solution au problème des Sudètes.

DR. STAHMER.- Le I5 Mars I939, lors d'une conversation entre HITLER et le Président HACHA, étiez-vous présent, et comment y avez-vous contribué ?

Hermann GOERING.- Il s'agit du début de l'instauration du protectorat en Tchécoslovaquie, après Munich, l'accord de Munich, et la solution de la question des Allemands des Sudètes. Une décision militaire fut prise par le Führer et ses collaborateurs, pour parer aux difficultés qui pourraient surgir après l'accord de Munich en conséquence de l'occupation des zones visées, ilf allait du côté militaire pouvoir réagir à tous moments.

...

H0518 – 0062

Après l'occupation de la zone lestroupes avaient été démobilisées, celles qui avaient été prévues par le "Cas Gruen" - voir accusation SCHMUNDT - , maisun développement pouvait venir qui mettait l'Allemagne en danger immédiat. Il faut simplements e rappeler les explications de la presse russe, de la radio russe, au sujet de l'occupation des Sudètes. On ne pouvait pas parler de façon plus provocante. Des rapports entre Prague et Moscou avaient déjà existé depuis longtemps. Prague déçue par l'accord de Munich pouvait maintenant avoir des rapports plus étroits avec Moscou. On en vit les signes extérieurs, particulièrement dans le corps des officiers tchèques, et on nous en informa. Les Autorités Militaires avaient reçu des instructions afin de prévenir de telle difficultés. Cette ordre n'a rien à voir avec l'intention d'occuper, après quelque temps, le reste de la Tchécoslovaquie.

Moi-même je me rendis fin Janvier pour la première fois en vacances à la Riviera. Pendant cette période, sciemment, j'abandonnais toutes mes affaires. Au début de Mars, à ma grande surprise, un courrier spécial du Führer vint me trouver en m'informant par lettre que le développement en Tchécoslovaquie était tel qu'il serait criminel pour lui s'il laissait ces évènements se poursuivre ainsi. Cela deviendrait un danger permanent pour l'Allemagne, et pour cela il devait se décider à trancher la question maintenant, en éliminant la Tchécoslovaquie qui était une source de danger, au plein centre de l'Europe. Pour cette raison, il songeait d'abord à une occupation.

Pendant ce temps, j'étais à San Remo et j'avais rencontré beaucoup d'Anglais. J'avais reconnu qu'après Munich

...

H0518 - 0063

ils étaient tout à fait satisfaits, mais qu'il ne fallait plus toucher à la Tchécoslovaquie, car cela provoquerait une grande agitation.

Je remis au courrier une lettre, peut-être se trouve-t-elle parmi les nombreuses tonnes de documents que le Ministère Public possède. Je comprendrais également qu'on ne la produise pas, car ce serait un document en ma faveur. Dans cette lettre j'expliquais au Führer ce qui suit: si ceci devait se faire - c'est à dire l'occupation de la Tchécoslovaquie - cela entraînerait une très sérieuse perte de prestige pour le Premier Ministre, et je crois qu'il aurait du mal à le supporter. Probablement MR CHURCHILL serait venu, et le Führer connaissait l'attitude de M. CHURCHILL vis-à-vis de l'Allemagne.

Justement on avait tranché cette question à la satisfaction de tout le monde.

Troisièmement je croyais pouvoir le tranquiliser par le fait suivant : je croyais que ce qu'il voulait éviter, comme moment dangereux, par une occupation, pouvait être obtenu par une voie un peu plus longue et en prenant tous les égards, ce qui éviterait l'excitation de la Tchécoslovaquie. J'étais convaincu qu'après la séparation des Sudètes, et le rattachement de l'Autriche à l'Allemagne, qu'une pénétration économique de la Tchécoslovaquie serait seulement une question de temps, c'est-à-dire j'espérais que la réunion des intérêts économiques devait nous conduire en raison de nos intérêts mutuels vers une union douanière, et ainsi politiquement, une Tchécoslovaquie souveraine serait intéressée à une union avec l' Allemagne, et un phase critique ne pouvait plus surgir.

...

H0518-0064

Mais si la Tchécoslovaquie désirait son indépendance, nous n'avions pas à nous y opposer, au contraire, cette attitude pouvait même être soutenue car naturellement, une union économique devenait nécessaire de la même façon. Si en effet la Tchécoslovaquie se séparait et tendait à l'indépendance, les deux pays dépendaient si étroitement de l'Allemagne, qu'ils pouvaient être intéressés, et liés économiquement à l'Allemagne.

Le courrier était reparti avec cette lettre que je viens de décrire ici. Pendant quelques jours je n'entendis parler de rien.

LE PRESIDENT.- Ce serait un moment opportun pour suspendre l'audience.

(L'audience est suspendue pour I5 minutes).

DR. STAHMER.- Voulez-vous continuer je vous prie ?

Hermann GOERING.- Oui. Je dus me rendre à Berlin sur une brève instruction. J'arrivai le matin du jour où le Président HACHA vint lui-même. J'ai répété de nouveau au Führer, oralement, ce que je lui avais écrit ainsi que je vous l'ai indiqué tout à l'heure. Le Führer me renvoya à des documents qu'il possédait, et qui montraient que la situation en Tchécoslovaquie s'était aggravée. D'une part l'Etat se désagrégeait peu à peu, mais cela n'était pas l'élément décisif il y avait autre chose. Il me montra des documents du service de renseignements, qui prouvaient qu'il y avait des Commissions d'aviateurs russes stationnés sur des aérodromes tchèques et qui procédaient là-bas à un en-

...

H0518 - 0065

traînement, ce qui n'était nullement en conformité avec l'accord de Munich. Il me dit qu'il craignait que la Tchécoslovaquie, surtout lorsque la Slovaquie n'en ferait plus partie, ne devint une base aérienne pour les Russes. Il dit qu'il était fermement décidé à écarter ce danger.

LE PRESIDENT.HACHA aurait demandé une entrevue et arriverait le soir même. Le Führer me dit qu'il exigeait que je fus présent à la Chancellerie du Reich. Le Président HACHA arriva et s'entretint d'abord avec le Ministre des Affaires Etrangères du Reich. Puis il alla chez le Führer. Il s'entretint d'abord seul avec lui, puis on nous fit venir de nouveau. Alors ce fut moi qui m'entretint avec lui en présence de son Ambassadeur, et j'insistai auprès de lui pour que les demandes du Führer soient satisfaites, que les troupes soient retirées. Je lui ai dit qu'il ne servait à rien d'entreprendre de pareilles opérations, que le Führer était décidé et que ce serait faire couler du sang inutilement, car toute résistance serait vaine.

A cette occasion, je dis également que je regrettais beaucoup d'être obligé de bombarder la belle ville de Prague. Nous n'avions pas l'intention de bombarder Prague, d'ailleurs aucun ordre de ce genre ne fut donné. En effet même en cas de résistance, cela n'eût pas été nécessaire. Il eût été facile de briser cette résistance à tout moment, sans bombardement, mais je pensais qu'en lui disant cela tout de même, cela servirait d'argument et cela permettrait d'accèlérer le développement de la situation et d'amener une issue favorable.

...

H0518 - 0066

Je réussis à établir une liaison téléphonique entre lui et son Gouvernement de Prague. Il donna l'ordre souhaité, et le lendemain eut lieu l'occupation et l'entrée à Prague.

Q.- Etes-vous allé à Prague avec le Führer ?

R.- Non je ne suis pas allé avec le Führer à Prague. Je n'étais pas de très bonne humeur.

La Tchécoslovaquie, exceptionfaite des Sudètes, n'a plus jamais eu ma visite depuis cette époque, sauf le 2I Avril I945, date à laquelle je traversai une partie de la Tchécoslovaquie très rapidement.

Q.- Pourquoi étiez-vous indisposé ?

R.- Parce que tout cela avait été fait sans tenir compte de mon avis.

Q.- Est-ce que d'autres puissances ont participé à l'occupation de la Tchécoslovaquie ?

R.- Oui, la Pologne en son temps prit les territoires extérieurs.

Q.- Le Ministère Public a présenté un document, dont on tire la conclusion que l'assassinat de l'Ambassadeur allemand devait avoir lieu à la suite d'une manifestation anti-allemande à Prague, donc c'est comme si l'assassinat de cet Ambassadeur devait être perpétré afin de créer ainsi un prétexte pour l'annexion.

R.- Mais ceci se place avant la solution de la question des Sudètes, et j'ai suivi cela très attentivement. Je me souviens exactement dece qu'était la situation. Cela n'a pas été discuté dans ce sens et on ne peut pas l'interprêter en ces ens que nous voulions assassiner notre propre Ambassadeur ou que nous ayons envisagé cela pour obtenir un

...

H0518 – 0067

prétexte à la solution que nous envisagions. Bien plutôt nous envisagions la possibilité, en raison des tensions qui existaient entre la Tchécoslovaquie et l'Allemagne au sujet des Sudètes, qu'en effet il se pourrait que l'Ambassadeur allemand à Prague fut assassiné par les Tchèques, et cela éventuellement, devrait nécessairement conduire à une intervention immédiate de l'Allemagne sans recourir à aucune discussion d'ordre politique. Cette possibilité résulte du fait qu'il y ait eu des démonstrations à Prague devant l'Ambassade, de sorte que du côté de l'Allemagne on avait estimé qu'il était nécessaire d'envoyer des armes à l'ambassade, pour se défendre, et cela fut fait. La situation était dangereuse, et c'est en considérant cette situation, en y réfléchissant, qu'on a parlé d'une possibilité éventuelle. Ceci , ici, a été mal compris. Ce n'est pas nous qui voulions nous servir de l'assassinat de l'Ambassadeur comme un prétexte, mais nous voyions que la possibilité dun assassinat permettrait une action, et nous disions à ce sujet que certainement si cela avait lieu le Führer agirait immédiatement.

Q.- Dans quelle mesure avez-vous entrepris des confiscations en Tchécoslovaquie ?

R.- Avant la guerre il n'y a pas eu de confiscation en Tchécoslovaquie, en ce sens que des biens aient été enlevés, au contraire la grande et puissante capacité économique de la Tchécoslovaquie a été intégrée dans sa totalité dans la capacité économique allemande. Cela signifie avant tout, que nous attachions une grande importance, puisque le protectorat dépendait de l'Allemagne, à ce que les usines tchèques Skoda, et les usines Brunn qui sont des usines d'armement très importantes, soient rattachées au poten-

...

H0518 - 0068

tiel industriel allemand, c'est à dire les commandes à partir de ce moment-là furent transférées dans une large mesure à ces usines. De plus, de nouvelles industries furent crées là-bas, et nous avons soutenu le développement de ces industries. On a élevé le reproche qu'entre autres, nous aurions placé en Tchécoslovaquie de vieux rails provenant d'Allemagne. Je crois qu'il doit y avoir ici une erreur absolue, car le réseau ferroviaire du Protectorat était un des réseaux les plus importants pour l'Allemagne. Toute la circulation, tout le trafic ferroviaire qui venait des Balkans traversait le Protectorat dans la direction Vienne-Prague; Dresde-Berlin, qui était la seconde ligne principale ; et Vienne-Lunebourg, Odeberg et Breslau. Lecanal projeté n'était pas encore terminé. Le transfert de tous les bien économique ne passait plus par l'extérieur mais prenait le chemin le plus court. Nous eussions été fous d'affaiblir ce réseau ferroviaire.

Ne ne puis supposer que ceci, à savoir que lorsque nous avons étendu le réseau ferroviaire tchécoslovaque, nous avons pu faire usage de rails qui prevenaient d'Allemagne et qui en Allemagne pouvaient être considérés comme étant vieux, mais nous n'avons jamais démonté des rails neufs en Tchécoslovaquie. De plus, il était évident que lorsque les Sudètes furent annexés, le reproche que les domaines et les forêts aient été transférés à l'Allemagne, n'était pas justifié, Il était évident que lorsqu'on annexait un pays, les domaines de ce pays et les forêts devaient être rattahcés au pays. Il en est de même en ce qui concerne le reproche adressé au sujet des banques qui auraient été rattachées à des banques allemandes. Ce reproche non plus n'est pas justifié, puisque nous avons introduit la monnaie allemande dans ce pays. En conséquence,

...

H0518 - 0069

les banques qui se trouvaient dans ce pays devaient être réorganisées dans ce sens.

En ce qui concerne le Protectorat, j'ai déjà insisté sur le fait qu'avant la création de ce Protectorat j'avais entrepris des démarches pour une pénétration économique du pays. D'une part en nous appropriant des actions d'entreprises tchécoslovaques, d'autre part aussi en retirant des intérêts étrangers qui étaient placés dans ces industries, que nous avons remplacés par notre propre participation. Je veux dire aussi, que les usines allemandes GOERING & C° firent leur apparition là-bas, parce que ces usines avaient fait l'acquisition d'un grand nombre d'actions des usines Skoda, pour faire travailler ces usines en coopération avec les usines Hermann GOERING, Ce procédé était également utilisé dans d'autres industries métallurgiques en Allemagne. Il est donc évident qu'après la création du Protectorat toute la capacités économiques du Protectorat devaient être intégrées dans la capacité économique du Reich.

Q.- Le I5 Novembre I937, il y a eu une conférence avec le Führer à la Chancellerie du Reich, ~~et cela était~~ à laquelle le Colonel HOSZBACH prépara un protocole, qui fut désigné comme le "testament d'Hitler". Je vous pris de nous donner une courte explication au sujet de la signification de cette conférence. Je vais vous passer le document pour que vous puissiez l'examiner. C'est le 386-PS

R.- Ce document m'a déjà été présenté ici, et je le connais à peu près en ce qui concerne son contenu. Ce document joue un rôle important dans les charges présentées par le Ministère Public puisqu'il est connu sous le titre "Testament du Fuhrer" . En effet, un de ses passages mentionne : "Testament", je ne sais pas quel est le passage exact, il est

...

H0518-0070

employé par HOSZBACH.

En ce qui concerne la partie technique de ce rapport, je désire dire ceci. HOZBACH était l'Adjoint du Führer. Il était Chef-Adjoint. Il était ainsi présent à cette conférence et il prit des notes. Cinq jours plus tard, comme je l'ai depuis certifié, il prépara ce rapport sur la base des notes qu'il avait prises. C'est donc un rapport qui contient toutes les fautes commises dans les occasions de ce genre, lorsqu'il n'y a pas de sténographes qui se relaient, et cela dû contenir les opinions subjectives de l'intéressé au sujet de ce qui s'est passé. Il y a toute une série de points au sujet desquels j'ai déjà dit qu'ils sont tout à fait conforme avec ce que le Führer a exprimé à différentes reprises. Il y a d'autres points ou d'autres façon de s'exprimer, dont je pourrais dire qu'ils ne sont pas dans le ton d'HITLER.

Pendant ces derniers mois, j'ai vu tant de rapports écrits qui en partie n'avaient absolument rien à voir avec ce qui était la réalité, que je me permets d'attirer l'attention sur certaines fautes qui sont commises ici. Dans la mesure où on a employé ici le mot "testament", je peux dire que c'est absolument contraire à la conception du Führer car s'il peut y avoir quelqu'un qui soit au courant de cette question, ce ne peut être que moi. La succession en ma personne, n'a pas été désirée seulement en I939, elle a déjà été désirée à la fin de l'Automne I934. J'avais eu à plusieurs reprises l'occasion de discuter avec le Führer au sujet d'un testament politique. Il a refusé de prendre une

...

H0518-0071

telle mesure, en disant que l'on ne pouvait jamais fixer l'activité d'un successeur en raison du développement et des évenements politiques, il devait avoir une entière liberté d'action . Il était bien possible que quelqu'un put fixer par écrit des conceptions politiques ou des désirs, mais cela ne pouvait jamais être fait sous la forme d'un testament. Ceci a été dit à l'époque et cela a été toujours ma conception pendant tout le temps où j'ai été en relation de confiance avec lui. Or que voulait-il exprimer d'après le contenu de ce document ? Etaient présents le Ministre de la Guerre, le Chef de l'Armée, de la Marine, de l'aviation, et le Ministre des Affaires Etrangères du Reich de l'époque. Peu de temps avant, parce que je me trouvais là avant les autres, le Führer m'avait informé qu'il avait réuni différentes personnes avant tout pour donner une leçon au Colonel Général FRITSCH, parce qu'il n'étais pas du tout d'accord sur sa façon de procéder au réarmement. Il dit qu'il ne serait pas mauvaisque M. VON BLOMBERG donna par la suite quelques avertissements à M. VON FRITSCH. J'ai demandé alors pourquoi M. VON NEURATH devait être présent. Le Führer me dit que cela n'avait pas qu'un caractère purement militaire, mais il voulait montrer à FRITSCH que la situation de la politique extérieure nécessitait un rythme accéléré du réarmement et que c'était cela la raison pour laquelle il avait fait venir le Ministre des Affaires Etrangères qui n'en savait rien. On discuta alors de la manière préférée du Führer. Il brossa d'abord un grand tableau de la politique extérieure et par là de la situation mondiale, des quatre coins du monde, et pour un initié qui le connaissait aussi bien que moi, il était facile de voir quel était le but qu'il poursuivait. Il di-

...

H0518-0072

sait simplement qu'au point de vue politique, la situation était telle et telle.

Tout cela était couronné par son exigence d'un réarmement, je veux dire que si le Führer avait parlé une heure ou deux plus tard à des diplomates ou à des fonctionnaires du Parti, il aurait peut-être exposé ces choses tout autrement, mais malgré cela, une partie des faits exposés ici contiennent un relevé de l'attitude de principe du Führer. Il est toutefois certainement exagéré d'attacher à ces documents l'importance que l'on y attache ici. Avec la meilleure volonté du monde je ne peux pas reconnaître une importance telle à ce document.

Q.- Vous dites que vous avez été prévu comme successeur d'HITLER. Est-ce que, en qualité de successeur éventuel, vous avez été initié à toutes les questions politiques par le Führer ?

R.- Je parle ici de la période où j'avais de bonnes relations avec le Führer. Cette période s'est étendue jusque bien après le début de la guerre. Evidemment j'ai été initié par lui dans toutes les grandes questions militaires et politiques et celaavait lieu le plus souvent à l'occasion de conversations qui duraient des heures et parfois qui se répétaient jour après jour. Parfois il est vrai, j'ai été surpris et alors je parlais moi-même et je disais aussi parfois dans d'autres milieux et à d'autres personnes que j'avais d'autres opinions en ce qui concernait la politique extérieure et qu'il était difficile de me mettre toujours d'accord avec lui. Mais j'insiste sur le fait qu'évidemment je participais à la connaissance de ces grands problèmes politiques.

.../..

H0518-0073

Q.- Le 23 Mai 1939 il y eut une conférence chez le Führer au sujet de la guerre, dont on s'est entretenu, lors du contre-interrogatoire du témoin MILCH. Il en existe également un rapport écrit ; c'est le document L-79. D'après la rédaction de ce procès-verbal, vous avez participé à cette réunion. Le témoin MILCH a déclaré que vous n'étiez pas présent.

R.- En effet je n'étais pas présent, car MILCH a été appelé au dernier moment à ma place, mais évidemment si le témoin MILCH déclare qu'il n'a pas eu l'autorisation du Führer de faire un rapport, il faut comprendre ceci de la manière suivante : Le Führer ne voulait pas faire transmettre des informations de cette importance par un secrétair d'état-major, mais il voulait me donner ses informations personnellement.

Ceci... Non, j'ai participé à cette réunion. Je ne vois cela que maintenant. Cela ressort d'un autre point. Mais même si je n'avais pas assisté à cette réunion, il est probable que MILCH pensait à une autre entrevue, Même si je n'y avais pas participé, cela n'aurait aucune importance, car il est exclu que le Führer tienne une conférence avec des personnalités de cette importance et ne m'en fasse pas part par la suite, au cas où je n'y eusse pas assisté. Il est tout à fait évident qu'ici, dans de tels cas, j'étais informé au préalable ou bien le Führer m'en parlait en détail après. Mais je vois que MILCH s'est trompé et qu'il pensait probablement à une autre réunion, car à la finj'ai posé des questions au sujet du réarmement et je me souviens de ces questions.

Q.- Quelle était l'importance de cette réunion ?

R.- C'était une réunion présidée par le Führer où il faisait des déclarations, comme d'habitude, sur la situation, et ce qu'il en résultait pour l'armée et pourles tâches

.../..

H0518 - 0074

qui lui incombaient. Là aussi il importait avant tout de montrer à l'armée qu'il fallait escompter toutes sortes de développements politiques et qu'il se réservait sa liberté de décision politique. En partie cela contient l'exposé sur les événements qui ont eu lieu avant cette date, et il n'est pas nécessaire que j'insiste sur le fait que, lorsqu'on examine rétrospectivement des faits passés, certains prennent une apparence tout autre que celle qu'ils avaient lorsqu'on les projetait. L'on peut dire qu'on a toujours eu l'intention de faire telle ou telle chose, bienque l'on sache parfaitement qu'avant, cela dépendait de toutes sortes de facteurs et qu'à l'époque les intentions étaient toute différentes. En général on peut dire cela aussi: qu' Il y a des fautes qui proviennent d'une mauvaise compréhension de l'adjoint et que, dans l'ensemble, c'est une des réunions typiques telles qu'étaient toutes les réunions présidées par le Führer lorsqu'il voulait obtenir quelque chose et qu'il voulait prêter à ses déclarations l'emphase nécessaire à la réalisation de ses buts.

H0518-0075

JN I

Q. - Entre 1935 et 1938, vous avez fait des visites répétées en Pologne. Quel était l'objet de ces visites?

R. - Après l'éclaircissement de la situation et des rapports de l'Allemagne et la Pologne en 1934, le Führer désirait une consolidation des accords signés à cette époque et également la création d'une atmosphère meilleure. Il me pria d'assumer cette tâche et cela parce qu'il croyait que je pouvais m'entretenir facilement avec ces Messieurs en Pologne, ce qui d'ailleurs fut le cas.

Le Président de l'Etat m'avait invité en 1935. A partir de cette époque, en 1935, 36, 37, je passais chaque année quelques temps en Pologne. J'eus de longues conversations avec le Maréchal Pilsudsky et plus tard avec le Ministère des Affaires Etrangères, le Maréchal Rydz-Smigly, et d'autres.

Le Führer m'avait confié une mission très sérieuse, il n'était pas question de camouflage. Il s'agissait d'obtenir, d'une part, une amélioration des relations et de dire à la Pologne que nous étions intéressés à sa force parce qu'une Pologne forte entre l'Allemagne et la Russie représentait une bonne barrière, et d'autre part une solution à la question de Dantzig et du corridor polonais, nous avions dit que cette solution interviendrait mais que nous aurions certainement jusqu'à cette date la possibilité de discuter de cette question et de nous mettre d'accord avec la Pologne. Il y avait aussi le problème lithuanien, mais le Führer n'a jamais dit qu'il s'efforçait de bercer la Pologne de fausses espérances. Cela n'a jamais été le cas, tel qu'il a été présenté ici, à savoir que nous conspirions pour tout l'avenir. Toutes les décisions que nous prenions procédaient du jeu des forces politiques et

H0518-0076

des intérêts politiques, comme c'est le cas dans la politique de tous pays du monde.

J'étais chargé de cette mission et je l'ai prise au sérieux. Jiai accompli ce travail honnêtement et de bonne foi. Plus tard, lorsque se produisit la collision avec la Pologne, la situation n'était pas très brillante pour moi.

Q. - Quelle était votre opinion en ce qui concerne Memel et le couloir polonais?

R. - Ma position était très claire. Dantzig et l'état libre constituaient un territoire purement allemand, et ce territoire devait à un moment donné revenir à l'Allemagne. D'autre part, nous reconnaissions absolument que la Pologne devait avoir accès à la mer et un port. C'est pour cela que nous avions l'intention de prendre Dantzig et l'état libre et de donner aux Polonais un couloir pour leurs transports. C'était notre idée et elle nous semblait tout à fait acceptable.

Q. - Il y a eu une autre réunion chez le Führer le 23 novembre 1939. Le procès verbal de cette réunion constitue le document 789-PS qui a été présenté au Tribunal. Je vous prie de prendre connaissance de ce document et de me dire brièvement quelle est votre position en ce qui concerne le contenu de ce document.

R. - Pour cela, je puis être relativement bref. C'est une allocution adressée aux chefs militaires, aux chefs des formations et des armées qui avaient été mises surpied pour l'attaque à l'Ouest à la suite de la défaite de la Pologne. Il est tout à fait évident, et il n'est pas nécessaire de donner des explications sur le fait que lors-

H0518 – 0077

qu'un chef suprême d'une armée, qui dirige cette armée, se décide à entreprendre une opérations stratégique ou tactique de grande envergure - c'est à dire, dans ce cas particulier à la suite de la campagne de Pologne , le Führer voulait à tout prix (ce qui est absolument exact) à la fin de l'automne retourner les troupes et les diriger vers la France pour parvenir en automne et hiver 1939 à terminer les opérations ; c'est le temps qui l'en a empêché car cette opération ne pouvait pas être réalisée - surtout la traversée de la ligne Maginot - sans le concours de l'aviation, et le temps devait être favorable au moins pendant quatre ou cinq jours au début de l'attaque (favorable au point de vue aviation); ce n'est que parce que les bonnes conditions atmosphériques n'étaient pas sûres que les semaines ont passées les unes après les autres pour arriver jusqu'en hiver ce qui nous a obligé à remettre le tout jusqu'au printemps ; mais à ce moment là , il croyait encore pouvoir commencer l'entreprise. Il réunit donc les chefs suprêmes des différents groupes d'armée et leur fit connaître les dispositions d'attaque. C'est une de ses allocutions habituelles dans des cas de ce genre et évidemment, étant donné qu'Hitler n'était pas seulement un soldat mais avant tout un homme politique il arrivait toujours qu'au cours de ces allocutions,au cours desquels un soldat se serait limité à des questions purement militaires, il arrivait que ses explications militaires étaient très souvent mêlées de considérations politiques. Il ne faut pas oublier qu'il ne parlait pas simplement comme chef de l'armée mais aussi comme chef d'Etat, chef de l'Allemagne. C'est pour cette raison que ses allocutions ont toujours un aspect politique extrêmement important. Mais, on ne demandait à aucun général d'exprimer son avis. On ne lui demandait pas siil con-

H0518 - 0078

sidérait comme justifiées les tendances fondamentales de cette politique. Lors de ces allocutions, on ne demandait même pas aux généraux s'ils considéraient les opérations militaires comme justifiées. Ce commentaire avait lieu à un autre moment. Lorsqu'une décision était prise sur une question quelconque, lorsqu'on avait discuté des aspects purement stratégiques et tactiques avec les différents chefs, alors il passait à l'exposé dit de politique générale qui représentait en somme le courant de la pensée du Führer. J'insiste là-dessus pour les raisons suivantes ; un général aurait pu dire : " Mon Führer, je considère que votre exposé n'est pas bon. Il ne corrobore pas nos propres opinions ou plutôt les traités que nous avons signés" ou bien : " Cette politique ne peut recevoir notre approbation".

Cela eût été incompréhensible, non pas parce que le général en question aurait été fusillé mais bien plutôt parce que j'aurais été amené à douter de l'état mental du général en question, car comment peut-on imaginer qu'il soit possible de conduire un état dont on a confié la direction à un homme si l'on conçoit qu'un général puisse dir " J'y vais ou je n'y vais pas. Je reste chez moi " ou bien " Cette division participera, telle autre ne participera pas."

Les devoirs imposés aux généraux étaient les mêmes que ceux qui étaient imposés aux soldats. Si l'on demande à chaque soldat s'il veut rentrer chez lui, je comprends. Mais, dans un état - et non seulement dans un état dirigé par un Führer mais dans tout état du monde - on exprime une conception tout à fait claire au point de vue militaire : en cas de guerre, la direction comprend un certain nombre de tâches d'ordre militaires et des propositions peuvent être faites à ce sujet, elle peut parler de son dé-

H0518-0079

sir d'enfoncer d'abord l'aile droite ou l'aile gauche, mais pour tout le reste, quand il s'agit de savoir si on peut traverser un pays neutre ou autre chose, tout cela ne regarde pas la direction militaire, c'est uniquement du domaine politique et cela appartient à celui qui dirige le pays.

Il n'y avait donc aucune possibilité de discussion d'ordre général sur le bon droit ou sur la nécessité de telles opérations. Les généraux recevaient leurs ordres des chefs suprêmes et les soldats n'avaient plus rien à discuter. La situation du Feld Maréchal était la même que celle du simple soldat.

Q. - Il y a un décret du Führer du 7 octobre 1939 portant votre signature et portant la décision de la nomination d'Himmler à la mission de germanisation. Ce décret est présenté comme document 688-PS. Je vous fais passer ce document pour que vous en preniez connaissance. Dites-moi quelle était la ~~situation~~ signification de ce décret ?

R. - Ce décret du 7 octobre 1939 a été publié après la fin de la campagne de Pologne. La Pologne était alors vaincue, l'état polonais en tant que tel n'existait plus. Je vous renvoie ici à la note du Commissaire du peuple Molotov qui prenait position à ce sujet. L'injustice que nous ressentions, nous Allemands, lorsque selon le Diktat de Versailles des provinces allemandes avaient été séparées du Reich et rattachées à la Pologne, cette injustice était réparée par la victoire des armes. C'est pour cette raison qu'il était pour nous évident que cette partie de la Pologne restée allemande jusqu'en 1918 devait être regermanisée et rentrer dans le sein de la mère patrie. Or, sur ce territoire, pendant toutes ces années, un million d'habitants allemands, possédant des propriétés, surtout agricoles, des fermes, des biens, etc.

H0518-0080

avaient été expulsés de leurs propriétés. Cela apparait dans les nombreuses plaintes adressées après 1919 à la Société des Nations. Une étude de toutes les plaintes envoyées à Genève, trouvées encore aujourd'hui dans les archives, confirmerait de quelle façon on procédait à la polonisation de ces territoires.

Le décret dont il s'agit ici tendait à abolir la situation créée par les Polonais et à rendre aux Allemands leurs biens, leurs fermes etc... dont on les avait dépossédés.

Himmler reçut cette mission, mais je n'étais pas tout à fait d'accord pour que ce fut lui, mais ça n'avait pas grande importance, du moins à ce moment là. Cependant il ne fut pas chargé de cette tâche en tant que chef de la Police. On sait qu'il s'était toujours intéressé aux questions concernant le rétablissement de l'"homme allemand" (c'est indifférent, d'ailleurs) En tout cas, il était chargé de cette tâche.

Le Führer publia ce décret, le signa et je le signai aussi puisque je dirigeais le conseil des ministres à cette époque. Ce décret a également été signé par Lammers, chef de la Chancellerie du Reich. Ce sont des signatures tout à fait normales.

Mon attitude est tout à fait positive en ce qui concerne ce document car cela correspond à ma conception : les territoires d'où avaient été chassés les Allemands devaient leur être rendus et ces Allemands devaient y retourner. Mais, j'attire votre attention sur le fait qu'il s'agit ici des provinces anciennement allemandes.

Q. - Vous parlez des provinces polonaises de l'Ouest

R. - Oui, c'est cela. Le gouvernement par exemple

H0518-0081

n'avait pas à s'occuper de cette germanisation. Si l'on procédait à une colonisation allemande dans le gouvernement, cela n'était pas sur la base de ce décret.

Vous m'avez demandé tout à l'heure de prendre position au sujet de la question de Memel ?

Q. - Oui, c'est cela

R. - J'ai parlé de Dantzig et du couloir polonais Memel constituait une question de relativement peu d'importance. Selon les statuts du Traité de Versailles, il devait y avoir un plébiscite, peu de temps avant, les Lituaniens occupèrent le territoire de Memel pour l'empêcher. On l'incorporait à la Lituanie et l'on créait ainsi un fait accompli. Les plaintes formulées à l'époque par le gouvernement du Reich n'eurent pas plus d'effet que les plaintes formulées précedemment auprès de la Société des Nations. On le regrettait, on trouvait que ça n'était pas juste, mais il ne pouvait être question de faire restituer ces territoires ou de procéder au plébiscite dont il avait été question.

Après l'occupation de Memel par les Lituaniens en violation de toutes les conventions, c'était évidemment notre droit de rétablir l'ordre et de réoccuper Memel à notre tour.

Q. - Le 9 octobre 1939, vous avez publié un décret ordonnant l'enlèvement des biens économiques de Pologne Ce décret constitue le document EC-410 présenté au Tribunal et je vous prie de prendre position au sujet de ce document.

R. - C'est un décret qui donne des indications d'ordre général sur la manière dont il fallait procéder au point de vue économique dans l'ensemble des territoires polonais que nous occupions.

H0518 - 0082

Il s'agissait de l'administration des biens polonais à l'intérieur des territoires occupés par les troupes allemandes, du réglement des questions financières et bancaires, de l'institution de nouvelles dispositions économiques, de la préparation du réglement de litiges financiers avec les pays étrangers, de confiscations, etc... Ces confiscations ne pouvaient être effectuées que par un service spécial. Il ne s'agissait pas d'enlèvement de biens, au contraire, dans les territoire occupés, l'économie existante - il s'agissait évidemment de léconomie utilisable pour la guerre - a été renforcée et développée. Les branches de l'économie inutiles ont été restreintes dans la même mesure qu'en Allemagne, c'est ce qui se produit dans tous les pays en guerre.

En ce qui concerne les matières premières importantes pour la guerre - par exemple, l'acier, le cuivre, le zinc, - ma conception - ou pour mieux dire, ma volonté - était la suivante : il fallait procéder à la transformation de cés matières premières à l'endroit où cela pouvait être fait le plus rapidement. S'il était possible de le faire sur place, étant donné les moyens de transport dont on disposait il fallait le faire sur place. Quand cela n'était pas possible, il est évident que je ne pouvais pas laisser les matières premières importantes, il fallait les faire transformer à l'endroit où cela pouvait se faire le plus facilement et le plus rapidement.

C'est ce qu'indique dans les grandes lignes, ce décret, cela représentait ma position de principes : il fallait le plus rapidement possible et de la manière la mieux appropriée procéder à la transformation de ces matières premières.

H0518 - 0083

Q. Le 19 octobre 1945, un certain docteur Muehlmann a fait une déclaration sous serment présentée par le Ministère Public sous le n° PS-3042. J'en cite trois courtes phrases :

" J'étais délégué général du Gouver-
" nement Général de Pologne pour les objets d'art. J'avais
" été chargé de cette mission par Goering en tant que pré-
" sident du comité de défense du Reich.

" Je confirme que la politique offi-
" cielle du gouverneur Franck était la suivante : toutes
" les oeuvres d'art importantes des institutions polonaises
" comme des collections privées et des biens d'église de-
" vaient être administrées.

" Je confirme que les objets d'art
" ont été effectivement confisqués et qu'après une victoire
" allemande, tous ces biens ne devaient pas rester en Polo-
" gne mais être envoyés en Allemagne pour compléter les
" trésors d'art allemand. "

R. - Je n'étais pas en relation directe avec ce problème de mise en sécurité des objets d'art de Pologne. En fait, Muhlmann que je connaissais vint me voir et me dit qu'il s'occupait de la mise en sécurité des objets d'art. A mon avis, pendant la période de combat, ces objets d'art, quelque pût être la solution envisagée pour l'avenir devaient être mis à l'abri des destructions, que ce soit par incendie ou dans les batailles. Je voudrais insister tout de suite sur ce fait, d'ailleurs j'en reparlerai quand je reparlerai de la vente. Je tiens à dire que de ces objets d'art, rien n'avait été enlevé pour ma soi-disant collection - je dis cela en passant -.

H0518-0084

I4/3/46 I6HI5 I7H

JN IO

Il est exact de dire que ces objets d'art ont été mis en sécurité, c'était notre intention. C'était fait le plus souvent quand les propriétaires n'étaient pas là. Mais je me souviens du comte Pototski, quand les propriéraires étaient là, les collections restaient sur place.

Le Führer n'avait pas encore défini avec assurance ce qu'on devait faire pour ces objets d'art. Dans une lettre adressée à Franck il avait exprimé son désir d'amener ces objets d'art provisoirement à Koenigsberg; dans l'abri spécial du musée de lempereur Frédéric à Berlin, on devait amener les tableaux.

Je veux encore dire ceci parce que le Ministère Public s'en est occupé : les dessins de Dürer de Lwow n'ont pas été confisqués par nous à cette époque parce que Lwow était occupée par les Russes. Ce n'est qu'au moment de notre avance en Russie que ces dessins de Dürer, d'après ce que m'a dit Muhlmann, que l'on a appris qu'un professeur polonais avait conservé ces dessins en se cachant des Russes, il avait sauvé les dessins dans Lwow en flammes et les avait remis à Muhlmann. Celui-ci vint me trouver avec ces dessins, et bien que je porte beaucoup d'intérêt en général à ces questions, je n'ai même pas eu le temps de les examiner car à ce moment là je devais me rendre chez le Führer. Je les ai emmenés et remis immédiatement là-bas, ce qui est d'ailleurs confirmé par Muhlamnn. Par la suite, j'ignore ce que sont devenus ces dessins.

Je crois de cette façon avoir répon du à la question concernant les trésors d'art ~~allemand~~ polonais.

H0518-0085

Il y a aussi le fameux autel de Veit Stoss, originaire de Nuremberg. C'est une oeuvre purement allemande' Je n'avais pas intervenir mais le Führer désirait que cet autel soit placé ici, dans le musée germanique. Sa décision n'était pas encore exprimée mais je pense que cela aurait pu jouer un rôle dans la conclusion de la paix.

Q. - Quels rapports aviez-vous avec Quisling ?

R. - Je n'ai fait la connaissance de Quisling que longtemps après l'occupation de la Norvège. Je l'ai vu une seule et unique fois. Il était à Berlin, il me rendit visite. Nous eûmes une conversation de courte durée et sans importance. Avant cela, l'un de ses envoyés que je ne connaissais pas personnellement - je veux dire par là, pas avant le début de la guerre - m'avait écrit une lettre qui m'a été présentée ici. Je ne me souviens pas de cette lettre je ne crois pas qu'on m'ai jamais montré rien de pareil, mai je crois que c'est sans importance. Dans cette lettre on disait, au nom de Quisling, qu'il était nécessaire que nous soutenions financièrement son mouvement et on expliquait comment étaient versés les sommes représentant l'appui financier de la Russie et de l'Angleterre.

Plus tard, quelqu'un d'autre s'entretint avec moi à ce sujet et me demanda s'il était possible de faire un versement en se servant des transfert de charbon. J'ai dit alors que nous avions des difficultés d'ordre financier, nous n'étions pas très riches, nous ne pouvions pas faire concurrence aux Anglais et aux Russes en ce qui concerne les sommes à verser. Je dis que j'étais prêt à entendre les arguments qu'il me présenterait pour justifier sa demande de versements. Si les autorités compétentes de mon pays pouvaient se rallier à ces arguments, j'étais prêt moi aussi à

H0518-0086

donner mon assentiments au versement de ces sommes. Je crois d'ailleurs que cela a eu lieu plus tard. Je n'ai jamais favorisé les versements de fonds de ce genre; mais, une fois qu'on avait décidé de verser des fonds il fallait le faire avec largesse afin d'atteindre le but poursuivi.

Je ne sais que trop ce qu'il est advenu des fonds versés à la Roumanie, ils étaient malheureusement insuffisants. Je défendais la thèse suivante : si on donnait de l'argent, il fallait en donner beaucoup.

Cela mis à part, comme je l'ai déjà dit, je n'ai fait la connaissance de Quisling que beaucoup plus tard et j'ai eu avec lui une conversation sans importance dont je ne me souviens d'ailleurs pas.

Q. - Quelle a été votre attitude en ce qui concerne la campagne de Norvège ?

R. - L'entreprise de Norvège me surprit dans une certaine mesure. C'est assez bizarre à dire, mais je n'avais pas été informé depuis longtemps. Le Führer allait très loin dans son décret fondamental dont j'ai déjà parlé tout à l'heure. Il n'a fait participer l'aviation que plus tard, très tard, mais étant donné la tâche importante revenant à l'agiation dans cette entreprise, j'exprimai mon opinion d'une manière assez violente.

Du point de vue militaire, j'étais absolument en faveur de cette entreprise; en tant que chef suprême de l'aviation j'avais en dehors des questions politiques à envisager toutes les questions stratégiques. Il était évident que si mes escadrilles pouvaient opérer contre l'Angleterre en partant de bases anglaises, il y avait là une grosse amélioration de notre situation. C'est pour cela que du point de vue stra

H0518 - 0087

tégique, en tant que chef suprême de l'aviation, je ne pouvais être que pour cette entreprise.

Mon objection était la suivante : je reprochai au Führer de m'en avoir informé trop tard et je pensai aussi que les plans n'étaient pas tout à fait exacts mais ~~kaak~~ pour le reste j'étais tout à fait d'accord.

Q. - Hitler craignait-il des complications avec la Suède ?

R. - Oui, non pas en raison de l'occupation même de l'Allemagne. Lorsque nous avons décidé d'occuper la Norvège, nous avions déjà des renseignements détaillés sur l'occupation projetée en Norvège par la France et l'Angleterre - cela nous a été confirmé par des documents dont nous avons pu nous saisir plus tard, les documents des états majors britanniques et français..Nous savions également que les autres avaient l'intention non seulement d'occuper la Norvège mais en premier lieu de couper les livraisons de minerai à l'Allemagne par Narvick et d'intervenir dans le conflit entre la Russie Soviétique et la Finlande. Le Führer craignait que la Suède ne cedât à une pression britannique selon laquelle, sous le prétexte de porter secours à la Finlande on demanderait le passage à travers la Suède et on expliquerait ainsi les livraisons de minerai à l'Allemagne. On comptait sur ce résultat.

J'ai pris alors une très lourde responsabilité en assurant Hitler que je connaissais si bien la Suède, son peuple et son roi que je savais que malgré toutes les pressions que l'on pourrait exercer sur ~~kuix~~ la Suède et quelle que soit la puissance qui entreprendrait d'exercer cette pression - que ce fût l'Allemagne ou un autre pays - la Suède défendrait sa neutralité les armes à la main. Contre

H0518 - 0088

JN 14

n'importe quel ennemi et quelles que soient les raisons de lagression. Je dis au Führer que je prenais la responsabilité de l'exactitude de ce que j'avançais et qu'il pouvait être tranquilisé. Ceci liquidait cette question.

LE PRESIDENT. - La séance est levée.

(On ajourne jusqu'au vendredi 15 mars 10 heures)